



**DUNAMIS** Conseil

Rassemblons nos valeurs

# RAPPORT

Analyse des besoins sociaux

## SAINT-AVOLD



## ÉTUDE PRÉSENTÉE PAR

**Monsieur René STEINER**

Maire de Saint Avold et Président du CCAS

## SOUS LA DIRECTION DE

**Monsieur Gaetan Vecchio**

Vice-président du CCAS en charge des affaires sociales des personnes âgées, de la santé et de la prévention..

**Madame Émilie Nowak**

Responsable RH et Finances de la Ville de Saint-Avold assurant l'interim de l'encadrement du CCAS

**Madame Sophie Scheed**

Assistante sociale du CCAS

## RÉALISÉE PAR

**Caroline BAROT - Emmanuelle Willmé  
Anita Rivot et Antoine CARDOSO**

**DUNAMIS Conseil**

## REMERCIEMENTS

La présente étude a été réalisée pour le CCAS de Saint-Avold par le cabinet DUNAMIS Conseil, spécialisé en ingénierie sociale. La démarche prospective de collecte de données locales a été notamment réalisée grâce aux concours et aux engagements des responsables associatifs locaux, aux responsables d'organismes sociaux, d'établissements et d'institutions issues des secteurs socioculturels, de l'emploi, du social, du médico-social et du sanitaire.

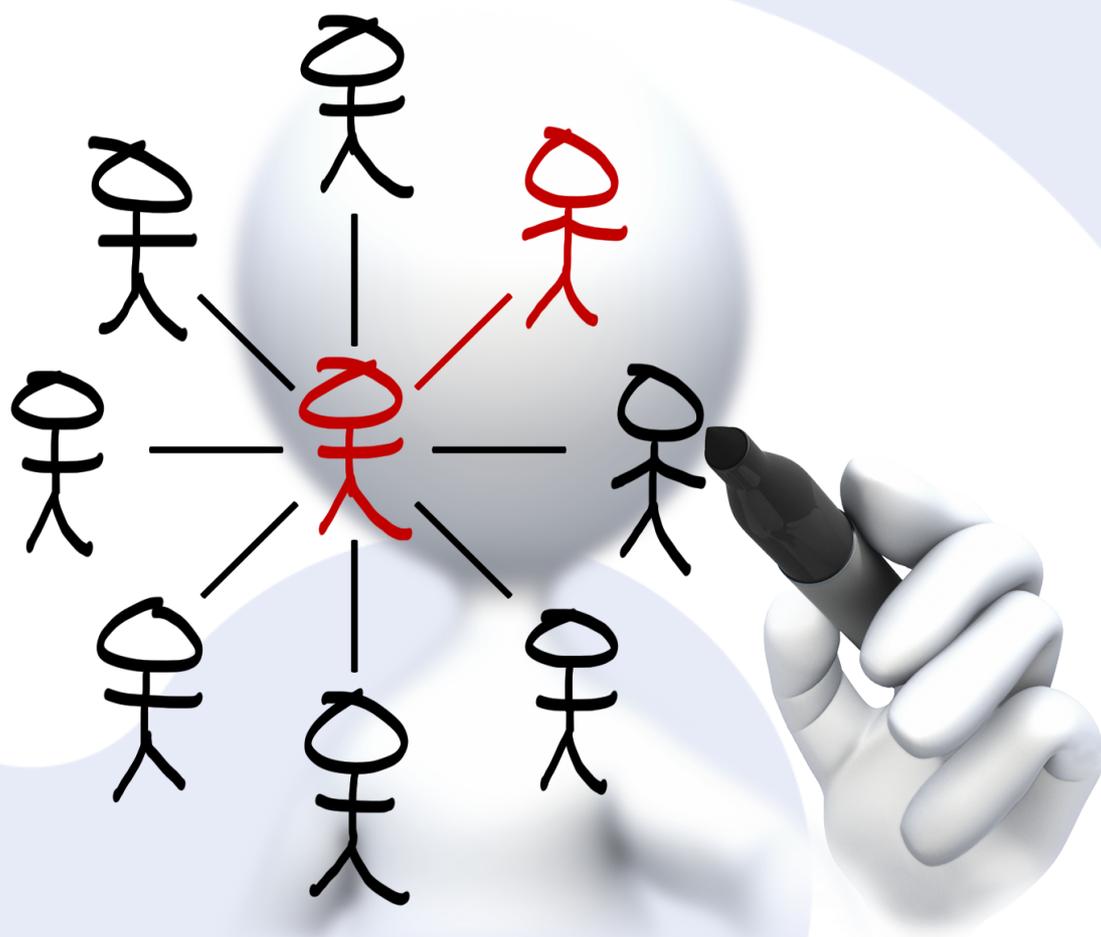
Ces acteurs locaux sont intervenus à partir de groupes thématiques animés par les intervenants du cabinet DUNAMIS Conseil. Nous remercions aussi les responsables des services municipaux et des structures associatives qui ont accueilli les urnes au service des habitants dans le cadre d'une grande consultation de la population naborienne que nous avons bien évidemment associée à notre démarche de collecte des besoins sociaux.

Enfin, nous remercions les responsables des institutions qui nous ont permis de collecter des données démographiques, sociales et statistiques qui nous ont permis d'enrichir le diagnostic du territoire de Saint-Avold.

# Sommaire

<b><u>PARTIE I - LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE</u></b>	<b>5</b>
1. Le cadre légal de l'ABS	6
2. La méthode de collecte des données employée pour la réalisation de l'ABS	6
<b><u>PARTIE II - LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE SAINT-AVOLD</u></b>	<b>7</b>
1. La situation géographique et administrative de la commune de Saint-Avold	8
a. La région Grand-est	9
b. Le département de la Moselle	9
c. La zone d'emploi de Saint-Avold	10
d. La communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie	11
e. Les données démographiques de la ville de Saint-Avold	12
f. Le positionnement géographique de la ville de Saint-Avold	13
g. La circonscription scolaire	13
2. La zone d'affluence de la Maison du département de Saint-Avold	14
3. L'évolution démographique de Saint-Avold et de son EPCI	15
<b><u>PARTIE III - PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA POPULATION</u></b>	<b>16</b>
1. Évolution et structure de la population de la ville de Saint-Avold	17
a. Démographie, variation de la population entre 1968 et 2019	17
b. Population par grandes tranches d'âges	17
c. Données affinées de la population par tranches d'âges (2019)	18
d. Indicateurs démographiques : évolution et/ou variation annuelle de la population de Saint-Avold entre 1968 et 2019	19
2. Répartition de la population	20
a. Répartition de la population naborienne par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle	20
b. Ménages selon leur composition	21
c. Composition des familles	22
d. Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans	22
e. Familles monoparentales en 2019	23
3. Paroles de naboriens, naboriennes	24
<b><u>PARTIE IV - L'EMPLOI</u></b>	<b>25</b>
1. Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés	26
a. La concentration d'emplois sur la zone d'emploi de Metz	26
b. Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans et ceux non-qualifiés	26
2. Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés	27
a. La mobilité professionnelles et les principaux flux d'actifs occupés sur la zone d'emploi	27
3. Les principales données de l'emploi sur le territoire de Saint-Avold	27
a. La répartition des CSP de Saint-Avold par sexes et âges	27
b. Répartition des CSP pour la Ville de Saint-Avold et pour la CA Saint-Avold Synergie	28
c. Les femmes actives dont les actives occupées (données pour la Ville de Saint-Avold )	29
d. Les demandeurs d'emploi (données 2021 pour la Ville de Saint-Avold )	29
4. Statut et condition d'emploi de la population active occupée de 15 ans et + de Saint-Avold	30
5. Chômage des 15-64 ans	31
6. Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus de Saint-Avold occupant un emploi	33
a. Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019	33
7. Paroles de naboriens, naboriennes	34

<b><u>PARTIE V - LE LOGEMENT</u></b>	<b>35</b>
1. Le logement	36
a. Catégories et types de logements	36
b. Ancienneté des résidences principales de Saint-Avold selon la période d'achèvement	36
c. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale (Saint-Avold)	37
2. Paroles de naboriens, naboriennes	38
<b><u>PARTIE VI - LA FORMATION ET LA QUALIFICATION</u></b>	<b>39</b>
1. Diplômes et formations	40
a. Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2019	40
b. Le taux de scolarisation des 2-5 ans entre 2008 et 2019	40
c. Les établissements scolaires de Saint-Avold	41
d. Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus en 2019	44
2. Paroles de naboriens, naboriennes	45
<b><u>PARTIE VII - REVENUS ET PAUVRETÉ</u></b>	<b>46</b>
1. Revenus et pauvreté des ménages	47
a. Répartition des aides financières et sociales en 2021	47
b. Le taux de pauvreté selon le statut d'occupation du logement	47
c. La décomposition des revenus disponibles en 2019	48
2. Allocations CAF, taux de pauvreté et principaux indicateurs	49
a. Les données de la Caisse d'allocations familiales de la Moselle pour l'année 2020	49
b. Les indicateurs qui définissent l'indice de pauvreté	51
3. Paroles de naboriens, naboriennes	54
<b><u>PARTIE VIII - LA SANTÉ DES NABORIENS</u></b>	<b>55</b>
1. Le plateau santé de Saint-Avold	56
2. La population exonérée au titre d'une ALD	56
3. Les données de la CPAM de la Moselle (2021)	57
4. Les données des CPTS pour le territoire de Saint-Avold	58
5. Paroles de naboriens, naboriennes	59
<b><u>PARTIE IX - PISTES DE RÉFLEXION</u></b>	<b>60</b>



# PARTIE I

## LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE

Le cadre méthodologique en quelques données...

L'ABS est fixée par le décret n°95-562 du 6 mai 1995 du Code de l'action sociale et des familles

Le décret fixe la conduite des ABS aux CCAS C' est une obligation légale

Réalisation d'un diagnostic de territoire : 8 administrations sollicitées..

Convocation de 6 commissions thématiques + de 29 acteurs locaux et institutionnels sollicités.

Un questionnaire adressé à chaque habitants + un questionnaire en ligne durant 74 jours.

## 1- Le cadre légal de l'ABS :

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est introduite principalement par le **décret no 95-562 du 6 mai 1995**. Le code de l'Action sociale et des Familles l'a codifié aux articles R. 123-1 et R. 123-2. Ce décret dispose que les Centres Communaux d'Action sociale (CCAS) sont tenus de procéder « annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève de leur ressort, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées, et des personnes en difficulté ».

Le décret confie la conduite de l'analyse des besoins sociaux (ABS) aux CCAS, car ils sont par définition des lieux de débats et d'échanges.

Par ailleurs, la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale invite les CCAS à mettre en place des systèmes d'organisation et de partage de l'information avec et entre les partenaires. Le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale vient redéfinir l'ABS. Celle-ci donne lieu à un rapport effectué au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux.

Sur la base de ce rapport, des analyses complémentaires peuvent être présentées au conseil d'administration du centre d'action sociale lors du débat d'orientation budgétaire, ou à défaut lors du vote du budget. Cette analyse est fondée sur un diagnostic sociodémographique partagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

## 2- La méthode de collecte des données employée pour la réalisation de l'ABS :



Le CCAS a externalisé la réalisation de la mission d'ABS auprès du cabinet DUNAMIS Conseil suite à une consultation opérée sur la base d'un cahier des charges définissant les principales attentes du commanditaire.

Dans un second temps, le CCAS a confié le suivi de la mission à un comité de pilotage qui s'est réuni à 3 reprises avant de valider les orientations retenues puis les conclusions définies par le cabinet DUNAMIS Conseil.

La méthode de collecte des données définie par le cabinet DUNAMIS a consisté à :

- Rencontrer les forces vives et les acteurs locaux lors de réunions d'échanges collectives autour de 6 thématiques principales.
- Réaliser un questionnaire dédié à tous les habitants âgés de plus de 18 ans et à raison d'un questionnaire par foyer.
- Entretenir des échanges téléphoniques et par mails réguliers avec les responsables du CCAS

Il est à noter que le cabinet DUNAMIS a réalisé la mission d'ABS en toute neutralité et dans la plus grande des transparences. DUNAMIS a assuré le suivi des urnes disposées en divers lieux de la Ville de Saint-Avold en assurant notamment les ouvertures desdites urnes à l'occasion de leurs dépouillements.

### La médiatisation de la mission :

Nous avons utilisé divers supports et moyens de communication afin d'informer la population de la bonne conduite de notre mission. Nous avons ainsi annoncé la réalisation de l'ABS sur les sites internet de la Ville et de DUNAMIS.

Nous remercions le service de communication de la Ville de Saint-Avold pour la réalisation des affiches qui ont été diffusées en divers lieux de la localité. Le CCAS a imprimé les questionnaires et a assuré la gestion des urnes permettant de recueillir les contributions des habitants. Le cabinet DUNAMIS a assuré l'exploitation et le traitement du questionnaire mis en ligne. Un QR Code, un bouton poussoir et un lien internet ont été remis au CCAS de Saint-Avold par le cabinet d'ingénierie sociale afin de permettre aux habitants d'accéder directement au questionnaire numérique.

Enfin, nous avons informé les participants à nos différentes commissions thématiques de la réalisation de l'enquête auprès de la population. Les habitants ont reçu les questionnaires directement à leurs domiciles. Ces derniers ont été distribués dans les boîtes aux lettres de tous les habitants sous le contrôle du CCAS de Saint-Avold.



# PARTIE II

## LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE SAINT-AVOLD

En quelques chiffres...

Saint-Avold,  
1<sup>er</sup> ville de son EPCI  
8<sup>ème</sup> ville de Moselle  
33<sup>ème</sup> ville du  
Grand-est

La CA  
Saint-Avold synergie:  
41 communes pour  
52 757 habitants en  
2019, soit  
5,04% des habitants  
de la Moselle

Saint-Avold  
relève des  
compétences  
sociales de la Maison  
du département  
implantée sur  
son territoire

Saint-Avold  
est le bureau  
centralisateur  
de son  
canton

## 1- La situation géographique et administrative de la commune de Saint-Avold

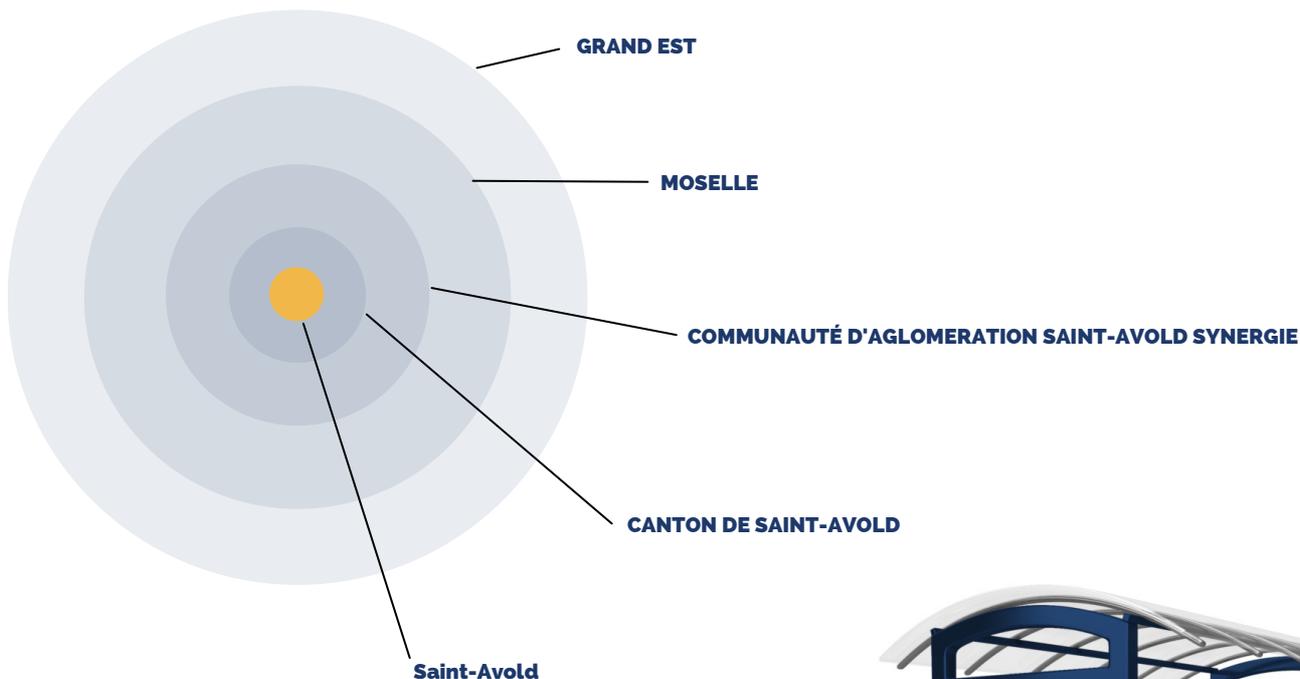
La commune de Saint-Avold se situe dans le nord-est de la France et plus particulièrement dans le département de la Moselle. Elle est une des 41 composantes de la communauté d'agglomération de Saint-Avold dont elle est également la ville la plus peuplée.

Saint-Avold a pour code postal 57500 et pour code alphanumérique (INSEE) le 57606. Ce code officiel de rattachement géographique nous rappelle que la ville de Saint-Avold est implantée dans la région Grand-est (code 44) dont le chef-lieu est la ville de Strasbourg (67482).

La ville de Saint-Avold est rattachée au canton de Saint-Avold, dont elle est le bureau centralisateur qui regroupe 9 autres villes qui font aussi partie de la Communauté d'agglomération de Saint-Avold synergie. À savoir : Altwiller (57015), Carling (57123), Folschviller (57224), L'Hôpital (57336), Lachambre (57373), Macheren (57428), Porcellette (57550), Valmont (57690) et Diesen (57765). La communauté d'agglomération regroupe 41 autres communes. Nous recensons en 2019 pour ce territoire, 52 757 habitants.

La communauté d'agglomération Saint-Avold synergie est née en 2017. Cet EPCI (établissement public de coopération communale) tel que définit par la loi du 6 février 1992 (loi n°92-125 relative à l'administration territoriale de la République), ambitionne d'associer 41 communes dans le but d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement du territoire qui les regroupe.

Au 1er janvier 2022, la France comptait 1 254 EPCI dont 28% de moins de 15 000 habitants. La CA Saint-Avold synergie fait partie des 27% d'EPCI, compris entre 30 000 et 100 000 habitants. La CA Saint-Avold synergie fait partie des 22 EPCI de Moselle. Son statut de communauté d'agglomération fait partie des 5 présents dans ce département sur les 22 EPCI répertoriés en 2022. La Communauté d'Agglomération Saint-Avold compte une population de 52 757 habitants.



### EN SYNTHÈSE

La ville de Saint-Avold compte parmi les 41 communes qui composent la Communauté d'Agglomération : Saint-Avold synergie

Saint-Avold est la ville la plus peuplée de son EPCI avec 15 415 habitants. Elle est également la ville la plus étendue de son EPCI avec une superficie de près de 35,48 km<sup>2</sup>.

Enfin, la ville de Saint-Avold est la 8ème ville la plus peuplée du département de la Moselle et la 33ème de la région Grand-est.

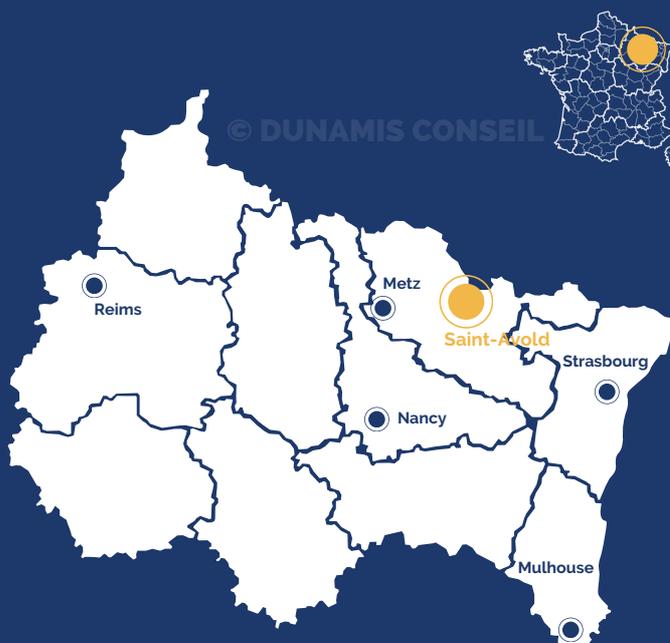
## a. La région Grand-est

La région Grand-est, est une des 12 nouvelles régions promulguées par la loi du 16 janvier 2015, n°2015-29, "relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral". Ainsi, l'ancienne région Lorraine qui comportait 4 départements dont la Moselle a intégré la nouvelle région Grand-Est, avec les anciennes régions Champagne-Ardenne et Alsace.

**Ce nouveau territoire s'étend sur près de 57441 km<sup>2</sup> et accueille environ 5 559 051 habitants, soit près de 8,4% de la population nationale.**

La région Grand-est compte 5 aires urbaines de plus de 250000 habitants autour des villes de Metz, Mulhouse, Nancy, Reims et Strasbourg.

La région Grand-est compte en 2021, 69 communes de plus de 10 000 habitants dont 5 à plus de 100 000 habitants et 2 à plus de 50 000 habitants. **La ville de Saint-Avold est la 114<sup>e</sup> localité la plus peuplée du Grand-est.**



9 départements  
200 cantons



5 121 communes  
91 % de communes  
de moins de 2000 habitants



125 Communautés de communes,  
21 Communautés d'agglomération  
1 Communauté urbaine  
3 Métropoles.



## b. Le département de la Moselle

**Le département de Moselle** est situé au Nord-Est de la région Grand-est et de l'ancienne région Lorraine. Il compte environ **1 046 543 habitants** ce qui représente environ **18,83% de la population de la région Grand-est.**

**Historiquement** et contrairement aux autres départements français créés en 1790 par la Révolution française, la Moselle a été créée en 1871 par le regroupement des territoires de la Meurthe et de la Moselle que l'Allemagne n'avait pas annexés suite à la guerre franco-allemande.

Le département est réparti en 5 secteurs dont le principal demeure la Métropole de Metz qui concentre près de **21,48 %** de la population du département avec 224 863 habitants. Les 4 autres secteurs cumulent 822 190 habitants.

La CA Saint-Avold synergie représente **5,04%** de la population de Moselle.

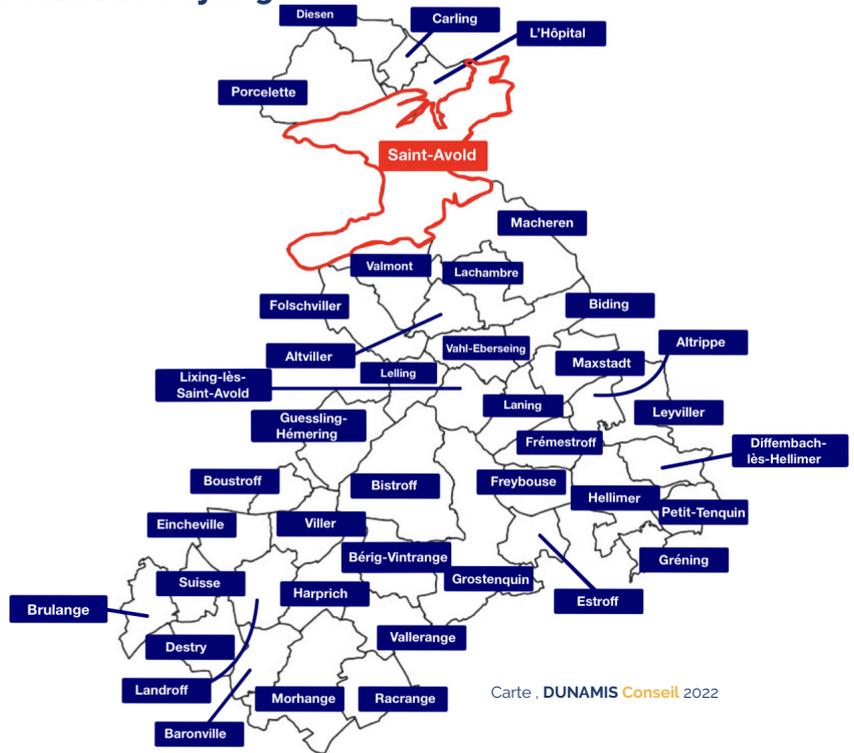
Le département est découpé en 27 cantons dont celui de Saint-Avold où la commune constitue le bureau centralisateur.



### d. La communauté d'agglomération: Saint-Avold Synergie

L'EPCI « CA Saint-Avold synergie » est situé au Nord-est du département de la Moselle (57). Cet EPCI est composé de 41 communes positionnées sur un territoire d'une superficie de 347,50 km<sup>2</sup>.

-  41 communes
-  52 757 habitants
-  5,04% des habitants du département



Carte, DUNAMIS Conseil 2022

Saint-Avold est la ville la plus peuplée de son EPCI et représente 29,22 % des habitants de la CA Saint-Avold synergie. Suivent les villes de L'Hôpital, de Folschviller et de Carling.

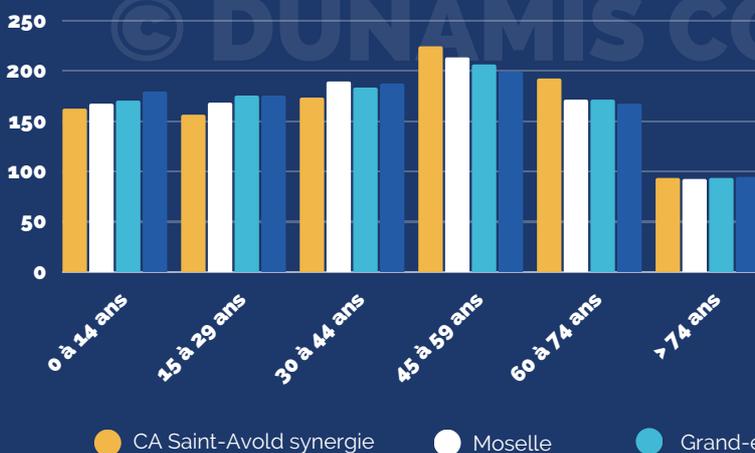
Ces 4 villes regroupaient en 2019, 28 008 habitants, soit 53,08% des habitants de l'EPCI. 31 communes recensent moins de 1000 habitants.

Les villes les plus peuplées de l'EPCI sont positionnées au Nord de la communauté de commune du fait notamment, de leur plus grande proximité avec l'Allemagne.

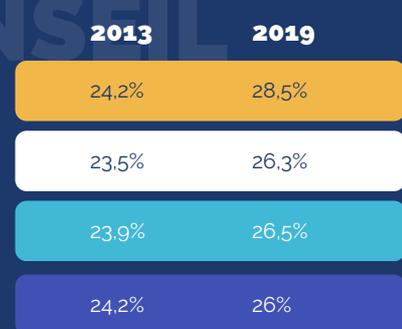
La population de la CA Saint-Avold synergie est relativement proche de la population que l'on peut observer à l'échelle de la région et du pays. Les différences majeures peuvent s'observer chez les populations séniors. En effet, les plus de 60 ans sont surreprésentés de +2,1% en comparaison avec le département. De fait, les moins de 45 ans sont légèrement sous représentés.

L'EPCI a constamment gagné des habitants entre 1968 et 1990 où le pic de population était de 56 093 habitants. Sa population en 2019 était d'environ 52 757 habitants, soit une perte de 3336 habitants en 30 ans. Cette perte correspond à 5,94% de sa population.

Populations par tranches d'âge (2016)



Part des plus de 60 ans dans la population



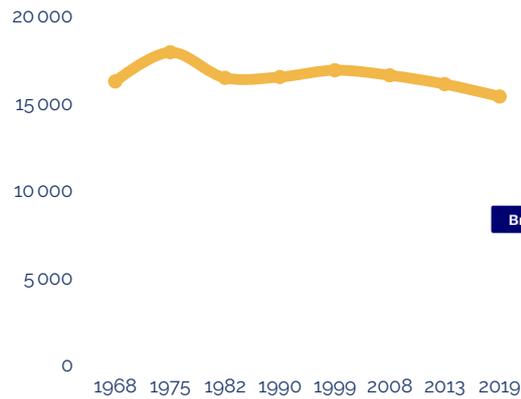
**e. Les données démographiques de la ville de Saint-Avold**

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
<b>Population Saint-Avold</b>	16 280	17 955	16 485	16 533	16 922	16 631	16 126	15 415
<b>Densité moyenne</b>	458,9	506,1	464,6	466,0	476,9	468,7	454,5	434,5
<b>Densité CA Saint-Avold Synergie</b>	148,9	153,8	158,0	161,4	161,3	160,4	156,7	151,8

Le nombre d'habitants de Saint-Avold est relativement stable depuis 1968. La ville a cependant connu une légère baisse depuis 2008.

Saint-Avold est la ville la plus peuplée et la plus étendue de son EPCI. La ville de Saint-Avold concentre aussi la plus forte densité du de son EPCI, avec près de 435 habitants au km<sup>2</sup>. Cette donnée est 3 fois plus élevée que la moyenne enregistrée sur l'EPCI.

Évolution de la population de Saint-Avold entre 1968 et 2019



Carte, DUNAMIS Conseil 2022

(Graphique ci-contre). Nous constatons que la courbe jaune, liée au solde apparent, suit parfaitement la courbe d'évolution démographique (verte).

Les principales fluctuations démographiques sont donc étroitement liées aux flux de populations. Le solde apparent appelé aussi flux migratoire a fortement chuté au cours des années 1970. Parallèlement, le solde naturel est en baisse constante depuis 1968.

A la suite de cet épisode, une hausse du solde apparent et ainsi du solde démographique ont été enregistrées à partir du milieu des années 1980 jusqu'à l'an 2000.



**EN SYNTHÈSE**

La population de la ville de Saint-Avold est restée relativement stable depuis 1968

Les légères variations sont principalement dues aux flux migratoires et à la baisse constante du solde naturel

## f. Le positionnement géographique de la ville de Saint-Avold

La ville de Saint-Avold est implantée dans le Nord-Est de la France. Elle se situe dans le département de la Moselle dans l'ancienne région Lorraine devenue Grand-est.

La ville de Saint-Avold est rattachée administrativement au canton de Saint-Avold. La commune est une des 41 composantes de la communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie dont elle est la ville la plus peuplée.

Le code postal de la ville de Saint-Avold est le 57500 et son code Insee est le 57606. Les habitants de Saint-Avold sont appelés les naboriens et naboriennes.

L'altitude de Saint-Avold est d'environ 272 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer. Sa superficie est de 3 548 hectares. Sa latitude est de 49.106 degrés Nord et sa longitude de 6.706 degrés Est. Les villes limitrophes de Saint-Avold sont situées sur son EPCI et sur deux EPCI voisins : dans la CC de Freyming-Merlbach et la CC du District Urbain de Faulquemont. Saint Avold possède également une frontière avec l'Allemagne



Carte IGN 2022



Carte , DUNAMIS Conseil 2022

Il est à noter que la Ville de Saint-Avold est composée à environ 50% de forêts et de 18% de zones industrielles ou commerciales. Les zones urbanisées représentent 17% soit près de 591 ha.

La ville de Saint-Avold compte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Carrière-Wehneck (code : QP057015). Ce quartier est situé à l'Est de la ville et s'étend sur 39 ha et y loge 3 171 habitants en 2018 soit 1/5 de la population de Saint-Avold.

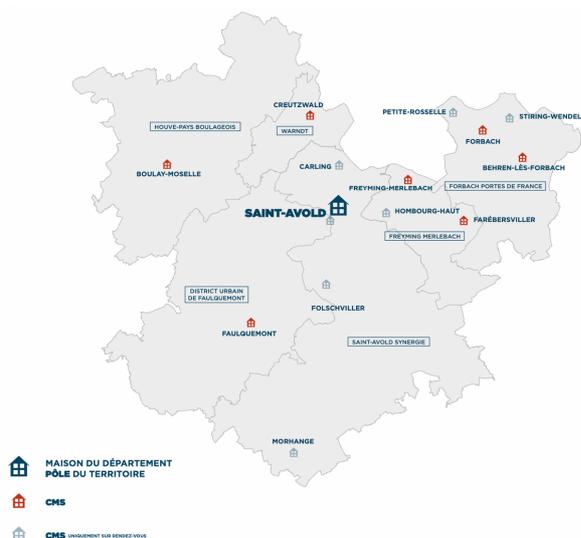
## g. La circonscription scolaire

Les écoles et collèges de Saint-Avold sont rattachés administrativement au rectorat de Nancy-Metz et au bassin d'éducation de Creutzwald Saint-Avold Forbach. Les écoles maternelles et élémentaires dépendent de la circonscription du 1er degré de Saint-Avold Est.

La ville de Saint-Avold compte sur son territoire : **8 écoles maternelles publiques , 2 école élémentaires privées, 6 écoles élémentaires publiques, 1 école primaire publique, 1 école primaire privée, 2 collèges publiques, 1 collège privé, 2 lycées polyvalents publics et 1 lycée polyvalent privé.** Pour l'année scolaire 2020-21 les effectifs de ces établissements sont les suivants :

Nous aurons l'occasion de revenir sur la situation des 8 établissements scolaires de Saint-Avold plus en avant du présent rapport d'ABS.

## 2- La zone d'affluence de la Maison du département de Saint-Avold.



10 centres médico-sociaux (CMS) et 5 maisons du département sont implantés sur le territoire de Moselle-est. La ville de Saint-Avold bénéficie de l'accompagnement de la maison du département implantée au 16 rue du lac.

L'équipe pluridisciplinaire du Département reçoit les naboriens du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Les locaux de la maison du département et la présence des professionnels du département sur le site de Saint-Avold sont connus de tous les acteurs de la vie locale. Les partenaires locaux conviés à participer aux commissions thématiques réalisées lors de la conduite de la mission d'ABS disent connaître les missions réalisées par les agents du département.

La population de la CA Saint-Avold Synergie compte **22,17%** d'habitants de moins de 20 ans en 2019. À titre de comparaison cette donnée est de **21,36%** pour la population de Saint-Avold.

La population de + de 60 ans représente **28,47%** des habitants de l'EPCI. La donnée pour la Ville de Saint-Avold est de **29,72%**.

Le classement de la Ville de Saint-Avold en "**indice de jeunesse**" est de **0,72 point**. Cet indice est obtenu en croisant les données de la population de moins de 20 ans avec celle de + de 60 ans. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune.

### Les données sociales de 2020-21

Sources: OASD, CD57, CAF

3 423 allocataires CAF à Saint-Avold pour une population couverte estimée à 7 687 habitants, soit **49,65%** de la population totale.

9 694 allocataires CAF sur Saint-Avold Synergie pour une population couverte estimée de 24 286 habitants, soit **46,03%** de la population totale.

**33,4%** des allocataires CAF de Saint-Avold sont dépendants des aides versées. Celles-ci représentent plus de la moitié de leurs ressources. Cette donnée est de **28,4%** au niveau de l'EPCI, Saint-Avold Synergie.

6/10 allocataires (61,2%) perçoivent au moins une prestation sociale et/ou d'aide à l'insertion. Plus de 5/10 bénéficient d'une aide au logement (56,6%).

471 habitants sont allocataires de la AAH (allocation adulte handicapé).

618 bénéficiaires du RSA pour 1 273 habitants couverts, soit **8,22%** de la population totale de Saint-Avold.

67 bénéficiaires du RSA majoré pour 184 habitants couverts. Il s'agit de parents isolés qui ont en moyenne **2,74 enfants** nés ou à naître.

**57,34%** des bénéficiaires du RSA sont des femmes. **36,89%** de ces femmes ont moins de 34 ans

Le taux de pauvreté global est de **plus de 16%** en Moselle-est. C'est le niveau le plus élevé de Moselle. À Saint-Avold il atteint **20%** contre **16,4%** pour son EPCI.

699 familles monoparentales à Saint-Avold, elles représentent 1 792 habitants, soit **11,57%** de la population naborienne. Les monoparents regroupent près de **17,18%** des familles.

**24,4%** des ménages du quartier Carrière-Wehneck sont des familles monoparentales.

En 2020, 238 séniors percevaient l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) parmi eux, 232 étaient accompagnés à domicile. **57,32%** de ces séniors étaient en GIR4, **20,26%** étaient en GIR 3 et 2. Enfin, **21,55%** étaient en GIR1.

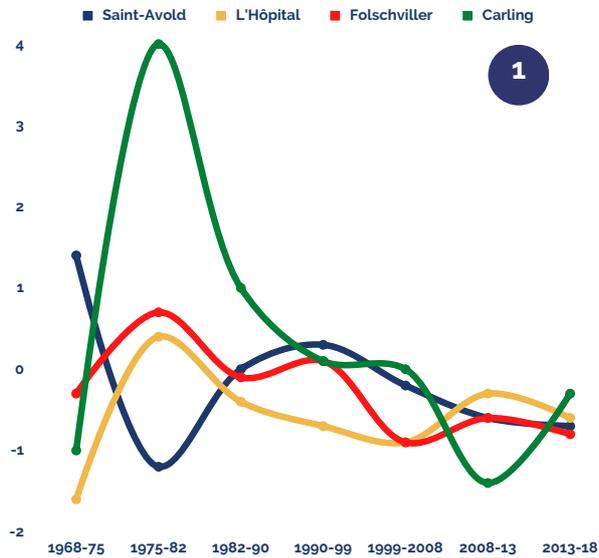
87 habitants perçoivent la PCH (prestation compensatoire du handicap), dont 10 sont accompagnés en établissement et 77 sont suivis à domicile.

129 naissances en moyenne entre 2017 et 2020. En 2017 le nombre des naissances s'est effondré de plus de 50% pour 77 naissances.

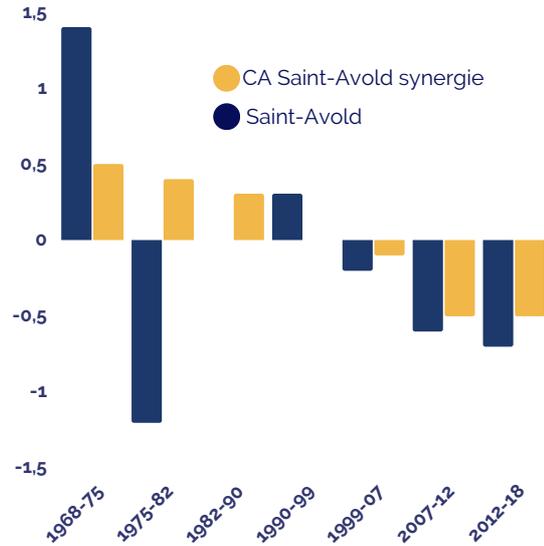
### 3- L'évolution démographique de Saint-Avold et de son EPCI

Évolution de la population de Saint-Avold et plus globalement, du territoire de la CA Saint-Avold synergie entre 1968 et 2019.

Les variations des populations des 4 principales villes de la CA de Saint-Avold Synergie 1968 et 2019

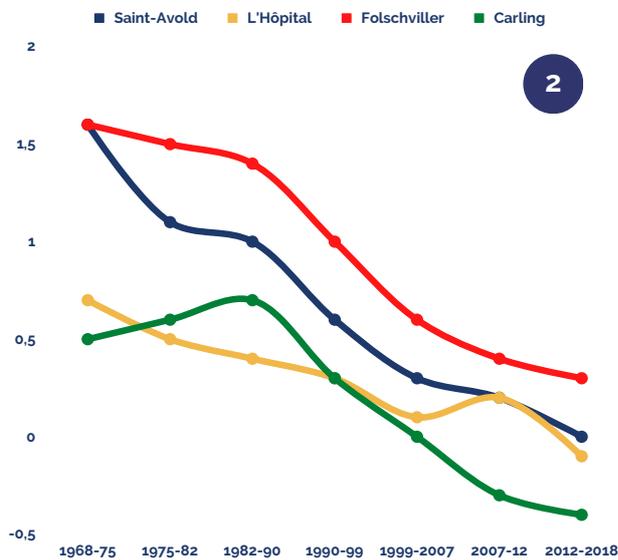


Évolutions des populations de Saint-Avold et de la CA de Saint-Avold Synergie depuis 1968



Les graphiques 1 et 2 indiquent que l'évolution de la population naborienne est devenue négative de 1975 à 1982 et depuis 1999. À titre de comparaison le graphique n°1 indique que les 4 principales villes de la communauté d'agglomération ont connu des évolutions relativement similaires.

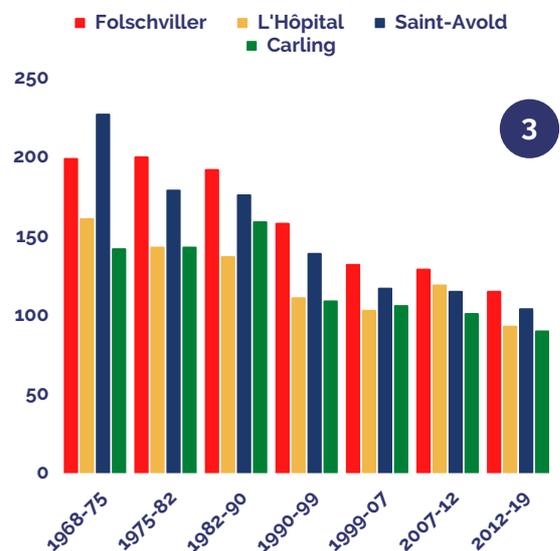
Les variations des soldes naturels des 4 principales villes de la CA de Saint-Avold Synergie entre 1968 et 2019



Le graphique n°2 nous permet de réaffirmer le fait que les baisses démographique enregistrée à Saint-Avold sont davantage liées au solde naturel. En effet, la ville est celle qui présente connu l'évolution la plus remarquable en comparaison avec les trois autres villes représentées ci-contre.

Sur le graphique n°3 nous pouvons constater que le taux de natalité de Saint-Avold est en baisse constante de 1968 à 2019 passant de 22,7% à 10,4%.

Les variations des taux de natalité des 4 principales villes de la CC de Moselle et Madon entre 1968 et 2019



## EN SYNTHÈSE

Le taux de natalité à Saint-Avold a été divisé par 2 depuis les années 1970.

Ce taux de natalité est de **10,4%** en 2019.

Cependant les migrations constituent la principale source des faibles variations de population.



# PARTIE III

## PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA POPULATION

En quelques chiffres...

Saint-Avold compte 3292 habitants dont 21,35% de - de 20 ans

Les femmes représentent 52,76% de la population et 49,49% des actifs occupant un emploi

Les + de 65 ans représentent 21,42% de la population.

29,2% d'ouvriers ou d'employés. 12,3% de professions intermédiaires et 5,9% de cadres

Les monoparents représentent 17,56% des familles et 31,48% des familles avec enfant

## 1- Évolution et structure de la population de la ville de Saint-Avold :

La population municipale comprend :

- **Les personnes ayant leur résidence habituelle** sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune.
- **La population « comptée à part »** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune, mais **dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune** ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune, mais qui **ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune**.

Il est important de dénombrer « à part » de telles situations, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence, mais aussi pour ne pas produire des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leurs populations.

### a. Démographie, variation de la population entre 1968 et 2019

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Population	16 280	17 955	16 485	16 533	16 922	16 631	16 126	15 415
Densité moyenne	458,9	506,1	464,6	466,0	476,9	468,7	454,5	434,5

### b. Population par grandes tranches d'âges :

	2013	%	%dép.	%rég.	%France	2019	%	%dép.	%rég.	%France
0 à 14 ans	2 682	16,6	17,3	18,1	18,5	2 300	14,9	16,7	17,0	17,9
15 à 29 ans	2 889	17,9	17,9	16,8	18,2	2 642	17,1	16,8	17,5	17,5
30 à 44 ans	2 790	17,3	19,5	18,7	19,7	2 515	16,3	18,9	18,3	18,6
45 à 59 ans	3 742	23,2	21,8	19,9	20,0	3 378	21,9	21,3	20,6	19,9
60 à 74 ans	2 464	15,3	14,8	16,0	14,6	3 045	19,8	17,1	17,1	16,6
75 ans ou plus	1 559	9,7	8,7	10,4	9,0	1 536	10,0	9,2	9,4	9,4
<b>Saint-Avold</b>	<b>16 126</b>					<b>15 415</b>				

## EN SYNTHÈSE

En observe entre 2013 et 2019 un léger vieillissement de la population du fait de la hausse de **+4,5%** de la part des 60-74 ans.

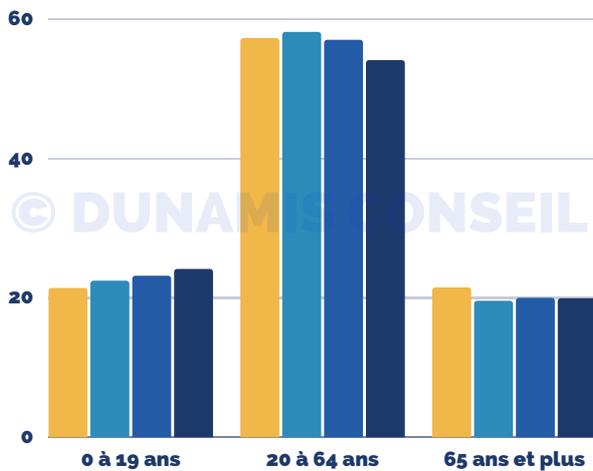
Ainsi, entre 2013 et 2019, la population des 0-29 ans a baissé de **-2,5%**.

De plus, en comparaison avec les données du département, on observe que la part des moins de 15 ans est inférieure de **-1,8%** et une surreprésentation de **+3,5%** des plus de 60 ans.

### c. Données affinées de la population par tranches d'âges (2019) :

Comparaison entre les données locales (Saint-Avold), les données départementales (Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

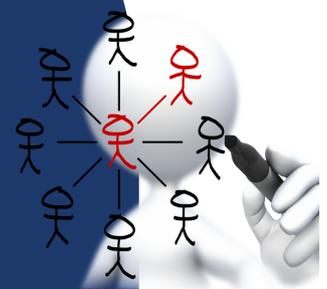
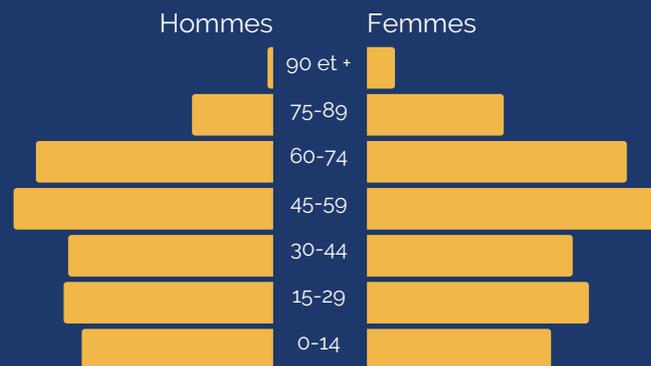
	Hommes	%	%dép.	%rég.	%France	Femmes	%	%dép.	%rég.	%France
0 à 14 ans	1 172	16,1	17,6	17,9	17,0	1 127	13,9	15,9	16,2	17,0
15 à 29 ans	1 283	17,6	17,8	18,4	16,8	1 359	16,7	15,9	16,7	16,8
30 à 44 ans	1 255	17,2	19,3	18,7	18,4	1 260	15,5	18,4	18,0	18,4
45 à 59 ans	1 590	21,8	21,5	20,9	19,7	1 788	22,0	21,1	20,3	19,7
60 à 74 ans	1 453	20,0	16,6	16,8	17,0	1 592	19,6	17,5	17,4	17,0
75 à 89 ans	496	6,8	6,8	6,8	6,8	837	10,3	9,7	9,7	9,4
90 ans et plus	33	0,4	0,5	0,6	0,7	170	2,1	1,4	1,7	1,8
<b>Saint-Avold</b>	<b>7 281</b>					<b>8 134</b>				



Comparaison entre les données locales (Saint-Avold), les données départementales (Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

- Saint-Avold
- Moselle
- Grand-est
- France métropolitaine

### LA PYRAMIDE DES ÂGES EN 2019



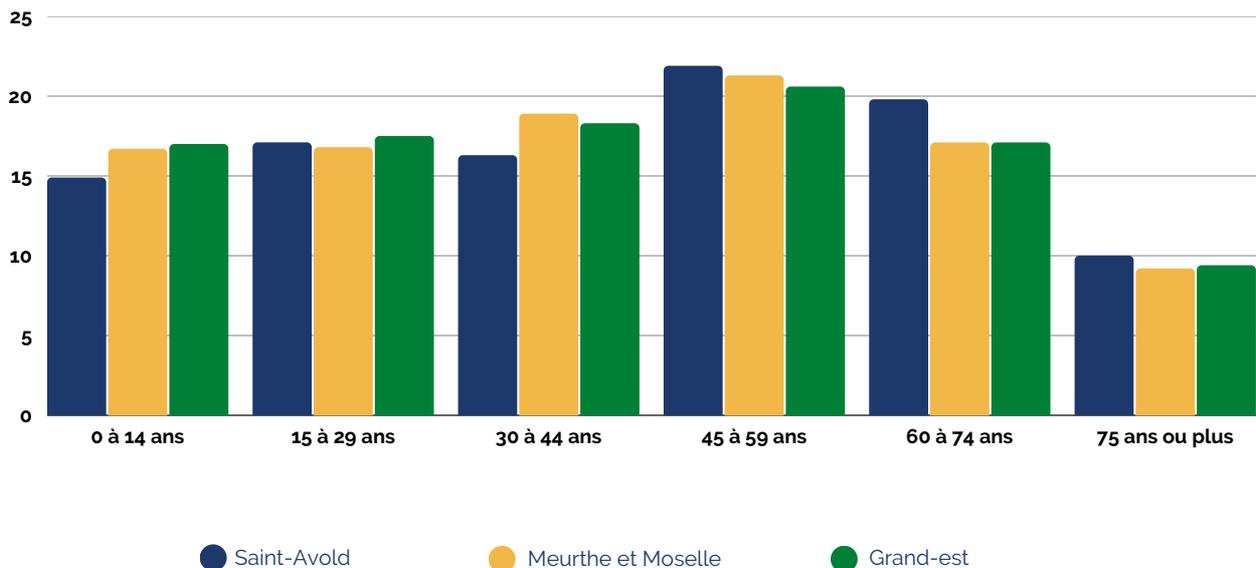
### d. Indicateurs démographiques : évolution et/ou variation annuelle de la population de Saint-Avold entre 1968 et 2019.

Les évolutions (variations) de la population suivent deux indicateurs qui sont d'une part le solde naturel (naissances – décès) et d'autre part le solde apparent qui décline les flux migratoires, soit la différence entre les départs et les arrivées d'habitants.

	1968 à 1975	1975 à 1982	1975 à 1982	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2012	2012 2019
Population	17 955	16 485	16 533	16 922	16 631	16 126	15 415
Variation annuelle moyenne de la pop. en %	1,4	-1,2	0	0,3	-0,2	-0,6	-0,7
Taux de natalité (%)	22,7	17,9	17,6	13,9	11,7	11,5	10,4
Taux de mortalité (%)	7,2	7,1	8,0	8,0	8,6	9,3	10,2
Variation due au solde naturel (en %)	1,6	1,1	1,0	0,6	0,3	0,2	0
Variation due au solde apparent (en %)	-0,1	-2,3	-0,9	-0,3	-0,5	-0,8	-0,8

Durant la période allant de 1968 à 2019, la ville de Saint-Avold a perdu 2540 habitants, soit une perte de **+14,15%** de sa population avec un pic de population de 17 955 habitants en 1975.

La répartition de la population de Saint-Avold par grandes classes d'âges comparée aux populations de son département et de sa région (données 2019).



## 2- Répartition de la population

### a. Répartition de la population naborienne par sexe, âge et par catégorie socioprofessionnelle.

Comparaison entre les données locales (Saint-Avold) et les données de la région Grand-est (données 2019).

	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et plus
<b>Agriculteurs, exploitants</b>	1	0	0,0	0	0,0
	26 271	9 542	0,1	1,1	0,7
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	168	88	0,9	3,0	1,3
	93 393	39 451	0,6	4,6	1,8
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	468	310	1,1	9,6	3,8
	198 864	134 201	1,6	12,2	3,6
<b>Professions intermédiaires</b>	782	827	6,3	22,6	4,2
	297 028	337 163	7,8	23,2	5,1
<b>Employés</b>	364	1500	11,7	23,0	6,5
	183 957	569 429	15,2	25,3	6,6
<b>Ouvriers</b>	1503	496	15,1	25,4	5,5
	538 833	138 382	13,5	23,1	5,7
<b>Retraités</b>	1 908	1 855	0,0	1,0	64,2
	586 730	673 617	0,0	0,3	67,7
<b>Sans activité professionnelle</b>	913	1 930	65,0	15,5	14,5
	295 348	485 298	61,2	10,3	8,9

Données locales (Saint-Avold)

Données régionales (Grand Est)

L'activité professionnelle est bien répartie entre les hommes et les femmes puisque les 1496 actives parmi les femmes en âge de travailler représentent 49,64% des actifs. 56,43% des femmes actives ayant un emploi sont des "employées" (CSP la plus représentée en ne prenant pas en compte les inactives). Nous soulignons que la catégories "professions intermédiaires" réunit 18,66% des femmes actives alors que les CSP "cadres et professions intellectuelles supérieures" concernent 11,66% des naboriennes. D'autre part, 47,66% des femmes en âge de travailler n'ont pas d'emploi (actives et inactives comprises). Ainsi, 17,94% des femmes actives n'occupent pas d'emploi. Enfin, en prenant en compte l'ensemble des femmes, les retraités représentent 23,72% de leur population.

Concernant les hommes, nous relevons qu'un quart de ceux-ci est sont des retraités (26,21%) et que 19,29% n'exercent pas d'activité professionnelle, parmi les 15-64 ans. Les CSP les plus représentées chez les hommes actifs occupés sont les ouvriers (55,42%), suivi des "professions intermédiaires" qui regroupent 28,83% des occupés. 17,25 % des hommes ayant un emploi sont des cadres et 13,42% des employés.

Il existe donc un fossé en terme de genre concernant les ouvriers qui sont près de 3 fois plus représentés chez les hommes, de même pour les cadres (plus de 1,5 fois). A l'inverse le femmes occupent près de 4 fois plus des postes d'employés que les hommes.

Attention, la catégorie « sans activité professionnelle » regroupe les chômeurs, les étudiants, les plus de 60 ans qui ne sont pas retraités et les militaires du contingent.

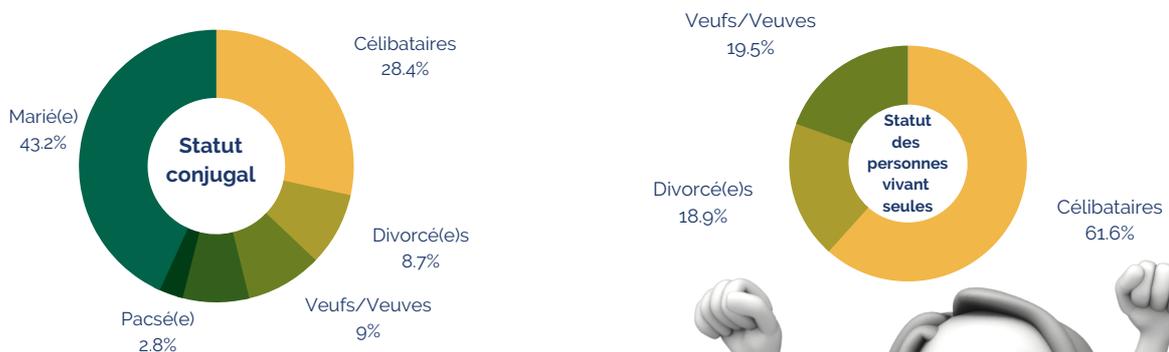
### b. Ménages selon leur composition

Comparaison entre les données locales (Saint-Avold), les données départementales (Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

	2013	%	%dép.	%rég.	%France	2019	%	%dép.	%rég.	%France
Ménages 1 personne	2 869	38,8	31,5	33,7	34,7	3 195	43,2	34,5	36,2	36,9
Hommes seuls	1 125	15,2	13,5	14,4	14,7	1 338	18,1	15,2	15,9	16,0
Femmes seules	1 744	23,6	18,1	19,2	19,9	1 858	25,1	19,3	20,3	20,9
Sans famille	151	2,0	2,1	2,2	2,6	131	1,8	1,5	1,7	2,0
Avec famille	4 380	59,2	66,4	64,1	62,7	4 069	55,0	64,1	62,2	61,1
Couple sans enfants	1 904	25,7	28,0	27,9	26,6	1 809	24,5	27,8	27,6	26,1
Couple avec enfants	1 755	23,7	29,2	27,5	26,8	1 565	21,2	26,6	25,3	25,2
Famille monoparentale	721	9,7	9,2	8,7	9,3	695	9,4	9,6	9,3	9,9
Ensemble	7 399	100	100,0	100,0	100,0	7 395	100	100,0	100,0	100,0

L'étude des ménages de Saint-Avold laisse apparaître une forte proportion d'habitants vivant seuls (43,2% des ménages). Ce type de ménage a gagné 4,4% entre 2013 et 2019, ce qui représente une différence de +8,7% en comparaison avec le département. Nous constatons parmi les ménages composés d'une seule personne, que la part des femmes seules, avec 25,1%, est plus importante que celle des hommes de +5%. Cependant les ménages d'hommes seuls ont connu une plus grande progression depuis 2013 : +3,1% contre +2,5% pour les femmes.

Les familles représentent, elles, 55% des ménages ce qui est -9,1% inférieur à la part départementale. Près de la moitié de ces familles sont des couples sans enfants (24,5%). Les couples avec enfants sont sous-représentés sur la commune et ont régressé de -2,5% sur la période. Concernant les familles monoparentales, elles sont restées relativement stables sur la période et sont légèrement en dessous des données observées à l'échelle des autres territoires.



### EN SYNTHÈSE

Le score des ménages seuls a progressé de +4,4% entre 2013 et 2019 du fait de la hausse de la part de ces ménages pour les deux sexes.

Les couples avec et sans enfants sont sous-représentés en comparaison avec le département.



### c. Composition des familles

Comparaison entre les données locales (Saint-Avold), les données départementales (Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France).

	2013	%	% dép.	% rég.	% France	2019	%	% dép.	% rég.	% France
Couples avec enfants	1 755	40,0	43,8	42,7	42,6	1 567	38,2	41,4	40,5	40,9
Familles monoparentales	728	16,6	14,1	13,8	14,5	720	17,6	15,3	15,2	16,5
Hommes seuls avec enfant(s)	93	2,1	2,4	2,4	2,5	104	2,5	2,9	2,9	3,0
Femmes seules avec enfant(s)	635	14,5	11,7	11,3	12,0	616	15,0	12,4	12,3	13,5
Couples sans enfants	1 907	43,4	42,1	43,5	42,8	1 812	44,2	43,3	44,4	42,6
<b>Saint-Avold</b>	<b>4 390</b>					<b>4 099</b>				

En 2019, les familles représentaient 55% des ménages naboriens. 44,2% de ces familles étaient composées de couples "sans enfant". Les familles "avec enfant" représentaient donc 59,2% des familles et parmi elles, 17,6% étaient des familles monoparentales.

### d. Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Comparaison entre les données locales (Saint-Avold), les données départementales (Moselle), les données de la région Grand-est et les données nationales (France). Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes, elle est constituée :

- Soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- Soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

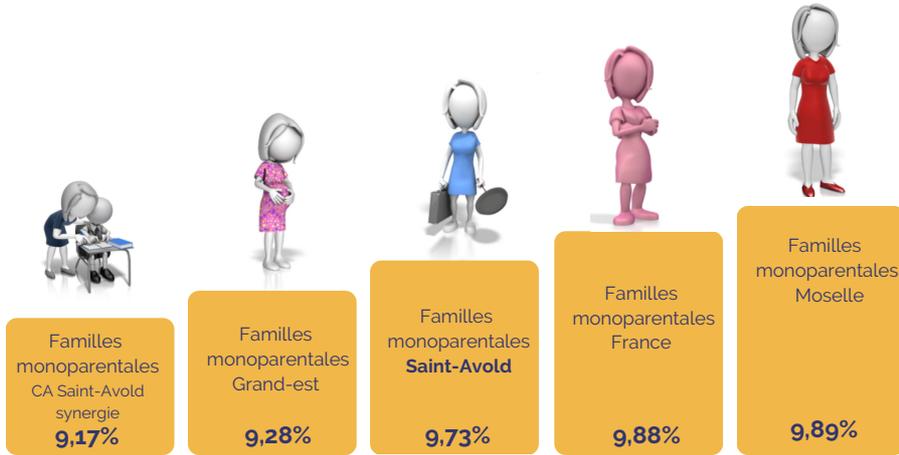
	2013	%	% dép.	% rég.	% France	2019	%	% dép.	% rég.	% France
Aucun enfant	2 248	51,2	49,8	49,8	48,1	2 109	51,4	51,8	51,4	49,2
1 enfant	1 051	23,9	23,3	22,4	22,3	988	24,1	22,1	21,8	22,0
2 enfants	663	15,1	18,8	19,2	20,1	631	15,4	18,4	18,6	19,8
3 enfants	291	6,6	6,2	6,6	7,1	254	6,2	5,7	6,1	6,8
4 enfants ou plus	137	3,1	1,9	2,1	2,3	117	2,9	1,9	2,1	2,3
<b>Saint-Avold</b>	<b>4 390</b>					<b>4 099</b>				

La majorité (51,4%) des ménages naboriens ne dénombrent aucun enfant. Cette donnée est supérieure à celles enregistrées au niveau national, mais relativement proche des données du département et de la région.

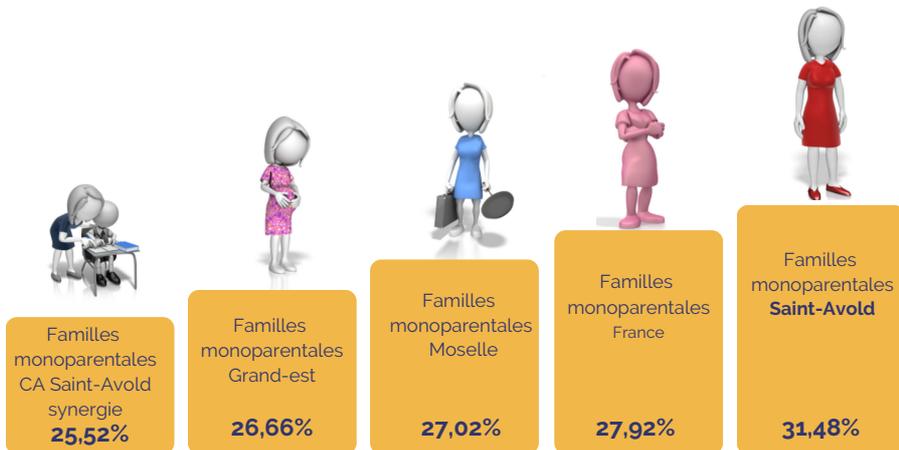
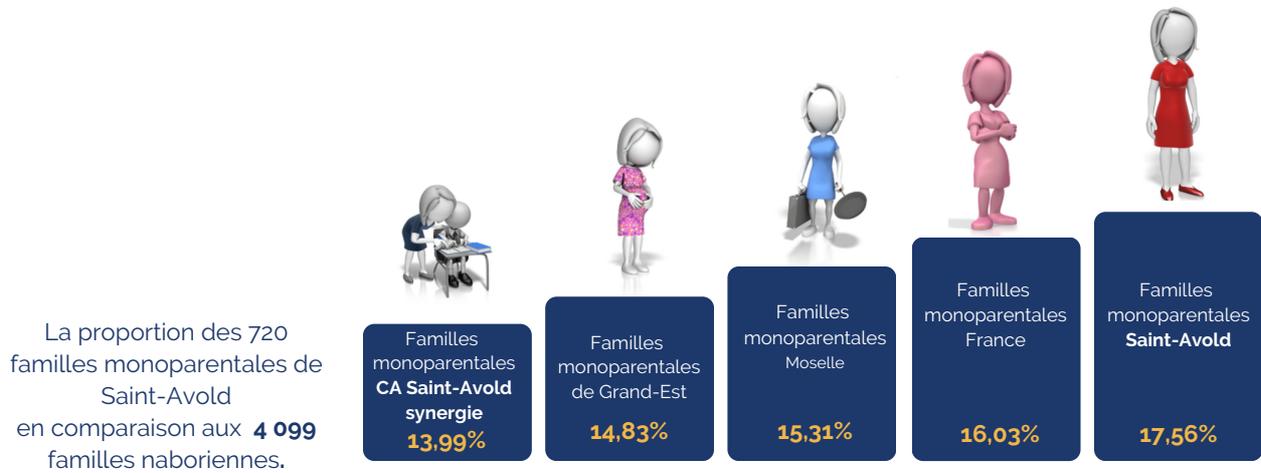
Nous constatons qu'entre 2013 et 2019 le nombre d'enfant par ménage n'a pas massivement changé. La structure reste similaire..

En 2019, la Ville de Saint-Avold comptait 149 naissances, soit 0,036 naissance par famille naborienne. Le ratio au niveau de la CA Saint-Avold Synergie était lui un peu en dessous avec 0,032 pour cette même période .

**e. Familles monoparentales en 2019**



La proportion des 720 familles monoparentales de Saint-Avold en comparaison aux **7 395** ménages naboriens.



La proportion des 720 familles monoparentales de Saint-Avold en comparaison aux **2 287** familles naboriennes "avec enfant".

**EN SYNTHÈSE**

En moyenne chaque famille monoparentale naborienne est composée de 2,56 personnes. Ainsi, la plupart des parents seuls ont plus d'un enfant.

Les familles monoparentales naboriennes représentent approximativement 1 784 habitants, soit 11,57% de la population.

24,4 % de familles monoparentales dans les ménages du quartier Carrière Wehneck, soit + 14,6 % en comparaison à la ville de Saint-Avold



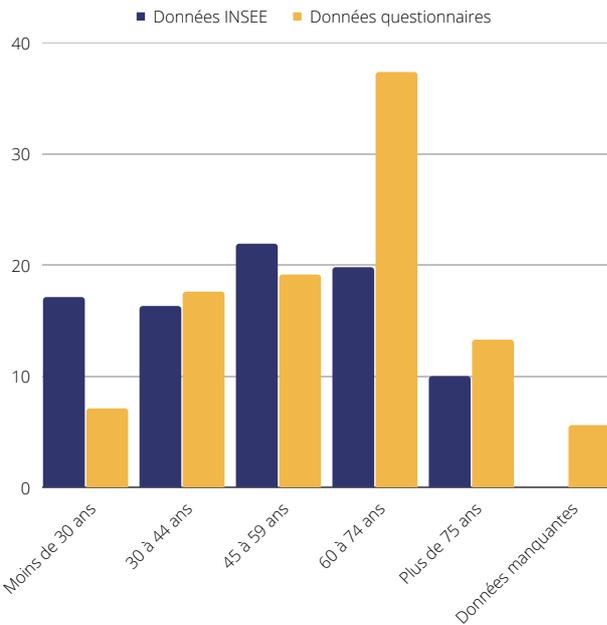
### e. Paroles de naboriens, naboriennes

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude d'ABS, le CCAS de Saint-Avold a souhaité laisser la parole aux habitants. Les naboriens ont été sollicités pour une expression directe à partir d'un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches réparties sur divers lieux de la ville ont permis aux habitants les plus familiers avec l'outil "internet" d'accéder à ce même questionnaire en ligne. Le questionnaire en ligne est resté accessible durant **48 jours**. Les questionnaires "papier" ont été déposés par les répondants dans **5 urnes** disposées dans des lieux de fortes fréquentations.

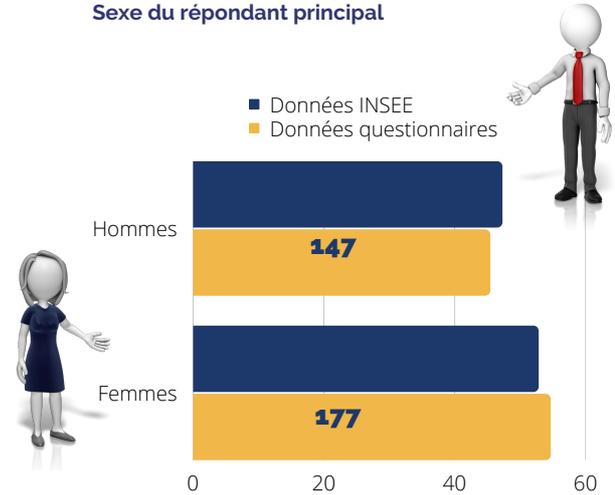
Nous comptons pour l'ensemble **324 questionnaires** dont 277 répondu au format papier. Au total, le dispositif d'enquête déployé sur Saint Avold a touché **647 personnes** ce qui représente 4,2% de la population.

Nous vous présentons ci-dessous les caractéristiques socio-démographiques des répondants aux questionnaires.

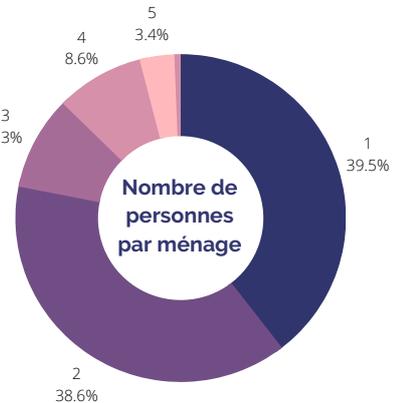
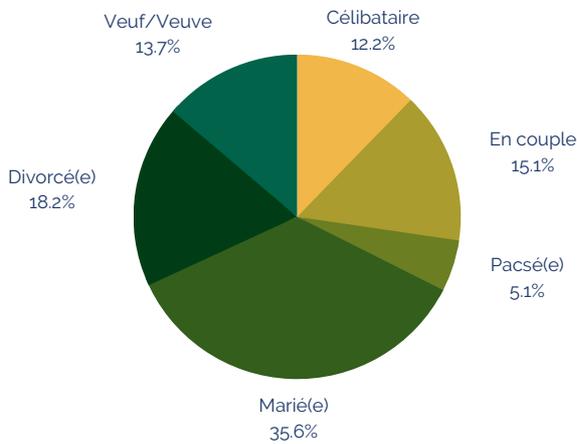
Age du répondant principal



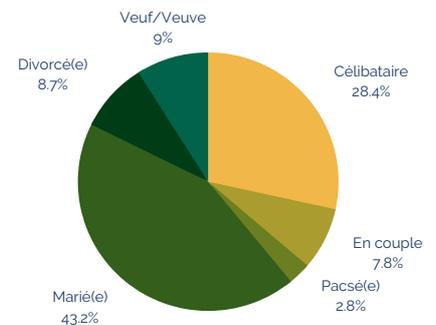
Sexe du répondant principal



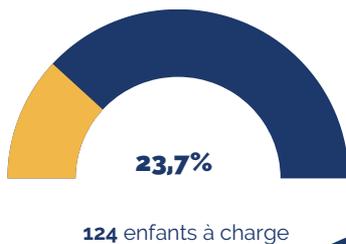
Le statut conjugal des répondants



Le statut conjugal des naboriens (données INSEE)



Part des répondants ayant des enfants à charge



## EN SYNTHÈSE

On observe donc que parmi les répondants aux questionnaires, les femmes sont sensiblement plus représentées. D'autre part, les séniors sont largement surreprésentés. Les personnes vivant en couple, pacsées et mariées sont également plus présentes, ce qui influe sur la sous-représentation des personnes célibataires.



# PARTIE IV

## L'EMPLOI

En quelques chiffres...

Saint-Avoid compte  
6 525 actifs  
dont 54,7% occupent  
un emploi.

33,5% d'inactifs  
dont 10,0% d'étudiants,  
9,9% de retraités  
et 13,7% d'autres  
inactifs.

Le taux d'activité est  
de 66,5% pour un  
taux d'emploi  
de 54,7%  
52,3% des femmes  
occupent  
un emploi

17,7% des actifs sont  
au chômage (au sens  
du recensement).  
27,9% des femmes  
sont en temps partiel  
5,9% chez  
les hommes

# 1- Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés :

## a. La concentration d'emplois sur le bassin d'emploi Houiller

Les données de la zone d'emploi de Nancy et les données de la région Grand-est.



- 01-Altirch
- 02-Bar-sur-Aube
- 03-Bassin houiller
- 04-Bassin sidérurgique
- 05-Briey
- 06-Châlons-en-Champagne
- 07-Charleville-Mézières
- 08-Chaumont
- 09-Colmar-Neuf Brisach
- 10-Epernay
- 11-Epinal
- 12-Guebwiller
- 13-Haguenau
- 14-Langres
- 15-Longwy
- 16-Lunéville
- 17-Metz
- 18-Meuse du Nord
- 19-Meuse du Sud
- 20-Molsheim
- 21-Mulhouse
- 22-Nancy
- 23-Pont-à-Mousson
- 24-Reims
- 25-Remiremont
- 26-Rethel
- 27-Revin
- 28-Romilly-sur-Seine
- 29-Saint-Dizier
- 30-Saint-Dié
- 31-Saint-Louis
- 32-Sarre-Union Saverne
- 33-Sarrebouurg
- 34-Sedan
- 35-Sélestat
- 36-Sézanne
- 37-Strasbourg
- 38-Thann-Cernay
- 39-Toul
- 40-Troyes
- 41-Vitry-le-François
- 42-Vosges de l'Ouest
- 43-Wissembourg

La cartographie régionale fait apparaître en 2019, 43 bassins d'emploi. Celui d'Houillet porte le n°03 comme indiqué dans la carte ici présentée.

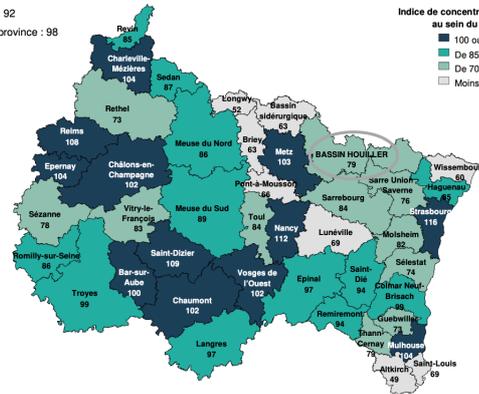
Le bassin d'emploi de Houiller compte 79 emplois pour 100 actifs occupés de 15 à 64 ans résidant dans cette même zone. Ce qui reste une concentration relativement faible en comparaison avec le reste du département, mais qui s'explique en partie par la proximité avec la frontière allemande.

Indice de concentration de l'emploi

- Grand Est : 92
- France de province : 98

Indice de concentration de l'emploi en 2015 au sein du Grand Est (en %)

- 100 ou plus
- De 85 à 99
- De 70 à 84
- Moins de 70



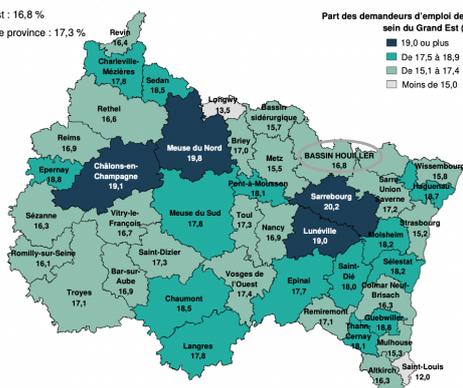
## b. Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans et ceux non-qualifiés.

Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans

- Grand Est : 16,8 %
- France de province : 17,3 %

Part des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans au sein du Grand Est (en %)

- 19,0 ou plus
- De 17,5 à 18,9
- De 15,1 à 17,4
- Moins de 15,0



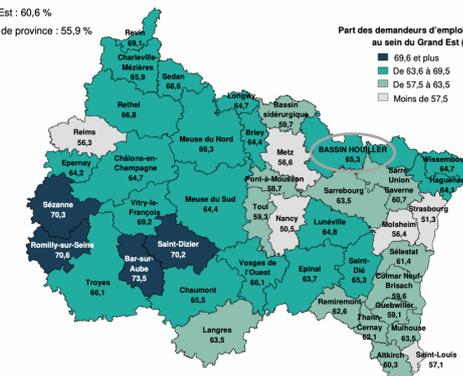
En 2018, la part des jeunes de moins de 26 ans représentait 16,8% des demandeurs d'emploi du bassin d'emploi de Houiller. Cette donnée est la même que le niveau moyen régional et de ses 43 zones d'emploi.

Part des demandeurs d'emploi non qualifiés (niveau inférieur ou égal au bac sans diplôme obtenu)

- Grand Est : 60,6 %
- France de province : 55,9 %

Part des demandeurs d'emploi non qualifiés au sein du Grand Est (en %)

- 69,6 et plus
- De 63,6 à 69,5
- De 57,5 à 63,5
- Moins de 57,5

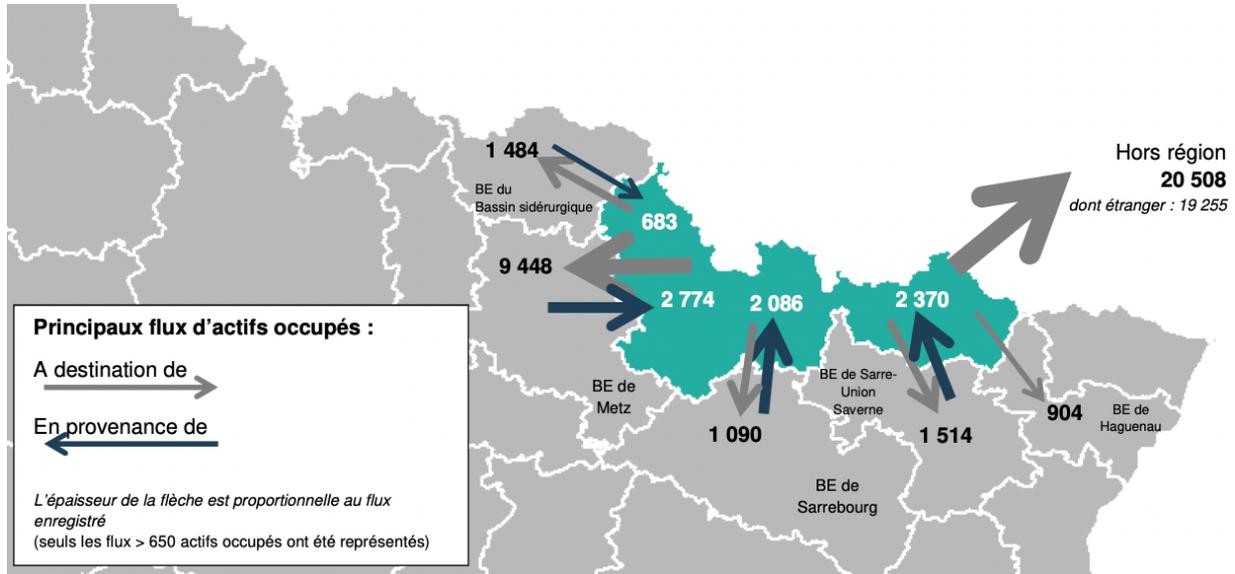


En 2018, la part des demandeurs d'emploi non-qualifiés était de 65,3% des demandeurs d'emploi du bassin d'emploi de Houiller. Cette donnée était supérieure au niveau moyen régional (60,6%) . Cette moyenne étant celle obtenue à partir des données croisées des 43 zones d'emploi.

## 2- Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés :

### a. Les mobilités professionnelles et les principaux flux d'actifs occupés sur la zone d'emploi.

Les entrées et les sorties du bassin d'emploi de Houiller. Constitution des flux de la mobilité professionnelle.

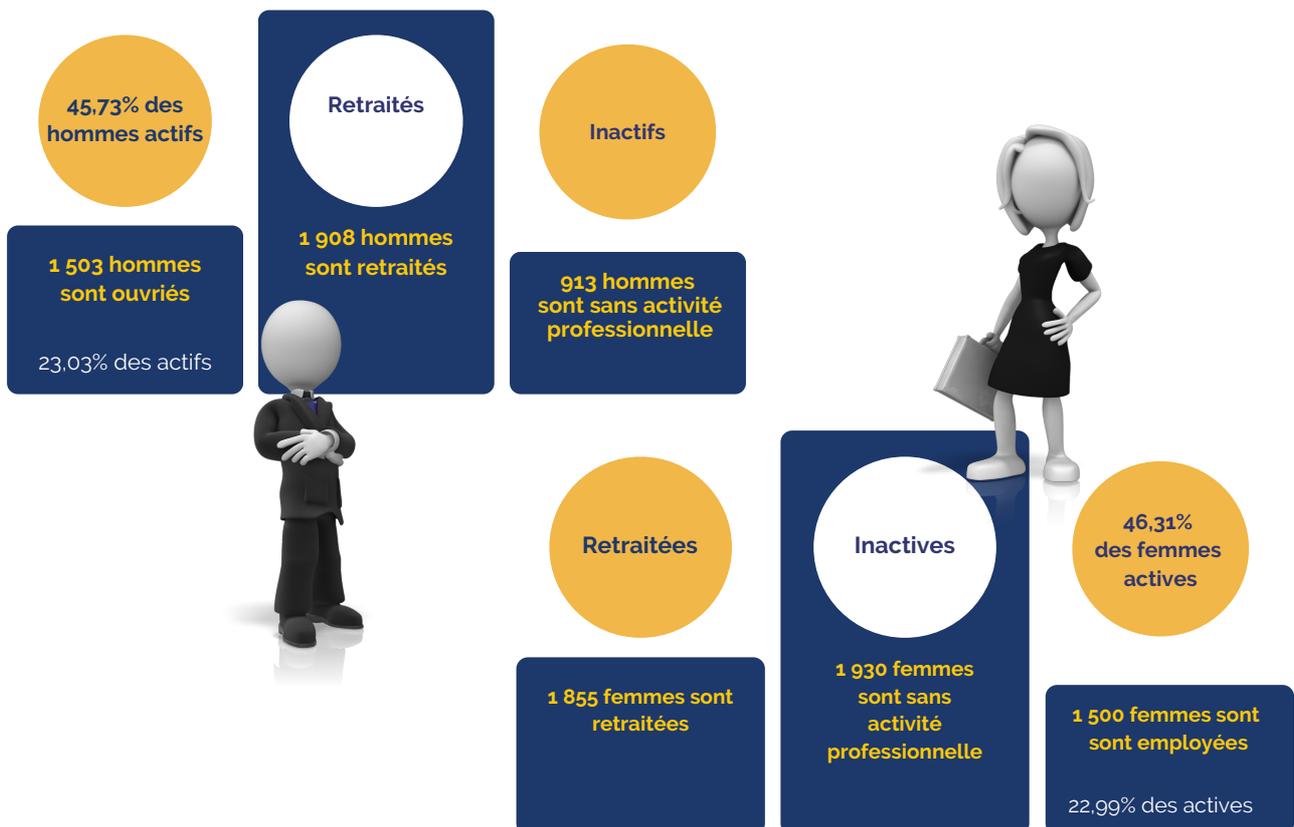


La carte présentée ci-dessus montre que quotidiennement, **7 913 actifs** résidant sur des territoires limitrophes au bassin d'emploi y entre. Les principaux flux professionnels viennent du territoire de Metz (35% des flux entrants), Sarrebourg (26,36%) et de Saverne (29,9%).

À l'inverse, 9448 actifs de la zone d'emploi de Houiller se déplacent professionnellement à Metz. Enfin, le secteur d'emploi le plus privilégié des actifs sortants de ce bassin d'emploi est hors région, principalement en Allemagne, qui mobilise 20 508 actifs occupés.

## 3- Les principales données de l'emploi sur le territoire de Saint-Avold.

### a. La répartition des CSP de Saint-Avold par sexes et âges

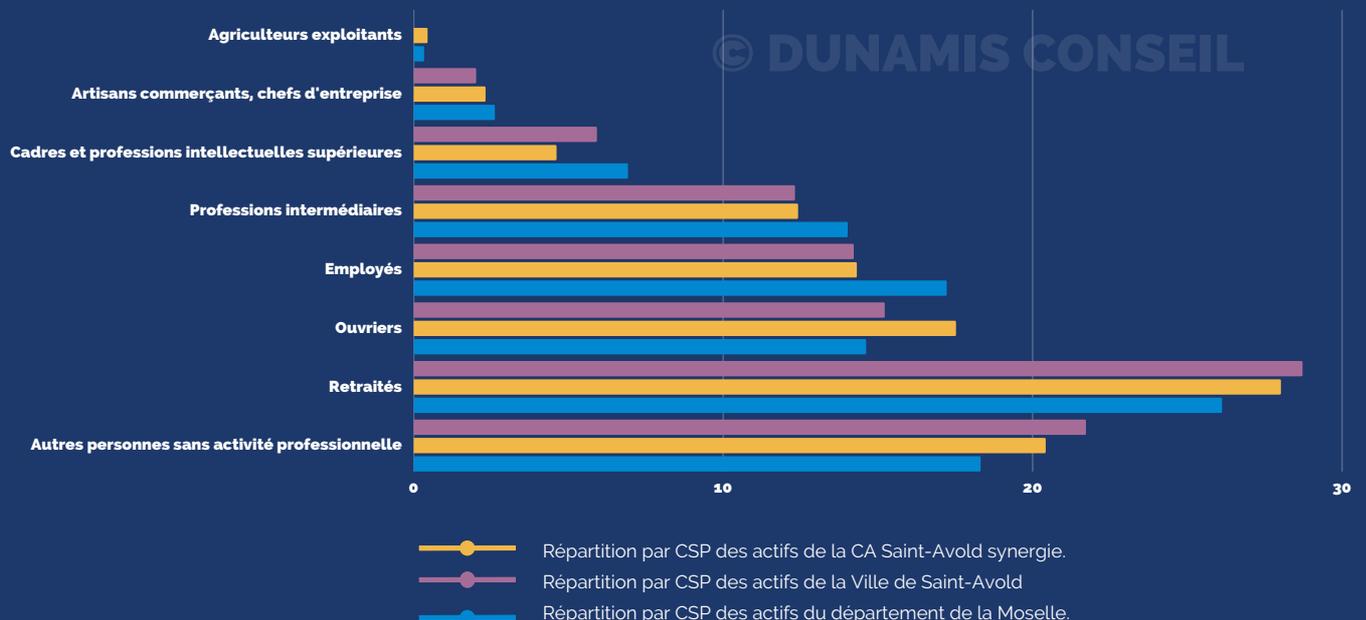


## b- Répartition des CSP pour la Ville de Saint-Avold et pour la CA Saint-Avold synergie

La population de plus de 15 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019. Présentation des données de l'EPCI « CA Saint-Avold synergie » et de la ville de Saint-Avold.

	Saint-Avold	%	CA Saint-Avold synergie	%
Ensemble	13 112	100,0	44 243	100
Agriculteur, exploitants	1	0,0	191	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	256	2,0	1 026	2,3
Cadres et professions intellectuelles supérieure	778	5,9	2 019	4,6
Professions intermédiaires	1 608	12,3	5 489	12,4
Employés	1 864	14,2	6 343	14,3
Ouvriers	1 999	15,2	7 760	17,5
Retraités	3 764	28,7	12 382	28,0
Sans activité	2 843	21,7	9 033	20,4

La répartition de la population "active" par CSP sur la CA Saint-Avold synergie diverge sensiblement de celle de la ville de Saint-Avold. La proportion des personnes sans activité professionnelle y est plus importante de + 1,3%. De même pour ce qui concerne les retraités +0,7%. On observe également qu'à Saint-Avold il y a davantage de cadres (+1,3%) et moins d'ouvriers (-2,3%) que dans l'EPCI.



### c. Les femmes actives dont les actives occupées (données pour la Ville de Saint-Avold)

La ville de Saint-Avold compte 36,22% de femmes inactives parmi la population en âge de travailler (15-64 ans). Le taux des femmes "actives non-occupées" s'élève à 17,94% des actives. 1 313 femmes occupent un emploi, soit 87,76% des femmes actives.

Données Pôle Emploi (4ème trimestre de 2022). Les femmes représentent 50% des demandeurs d'emploi de Saint-Avold.

Données DARES- INSEE décembre 2021



Saint-Avold 50%



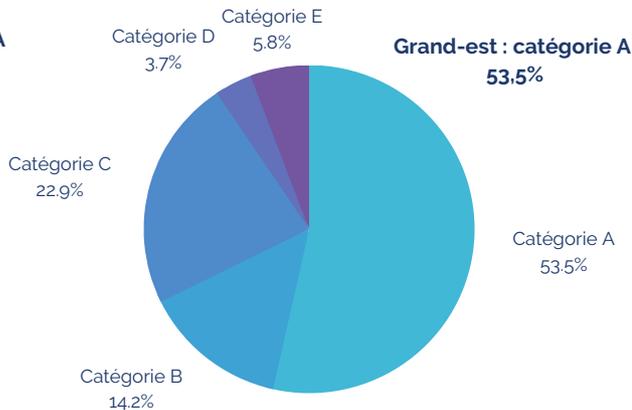
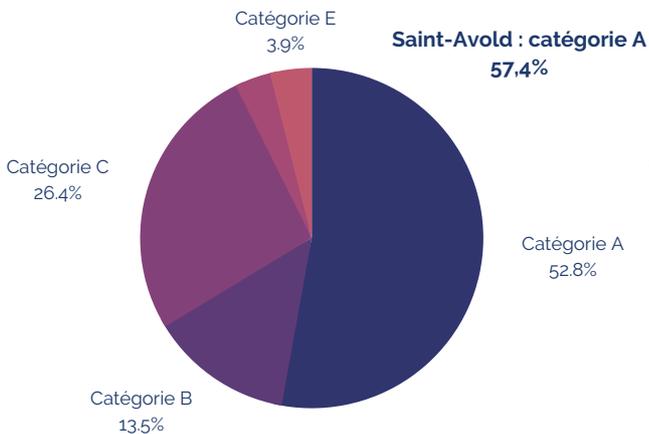
Moselle 48,4%



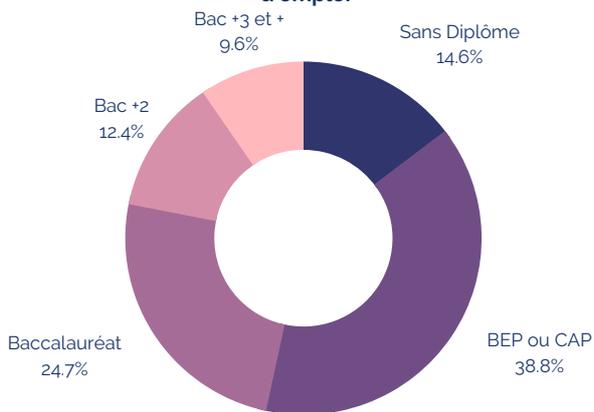
Grand-est 49,7%

### d. Les demandeurs d'emploi (données 2021 pour la Ville de Saint-Avold)

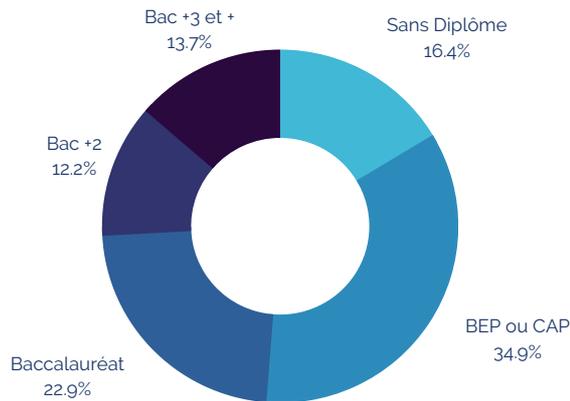
Données Pôle emploi aout 2022



#### Saint-Avold : niveau de formation des demandeurs d'emploi



#### Grand-est niveau : de formation des demandeurs d'emploi



### Les principales données de l'emploi pour la ville de Saint-Avold .

Sources: INSEE-Pôle emploi



1780 demandeurs d'emploi qui représentent 11,55% de la population totale naborienne et 27,28% des actifs.



46,7% des demandeurs d'emploi ont un bac ou + et 14,6% n'ont aucun diplôme.



Les naboriennes représentent 50% des demandeurs d'emploi.

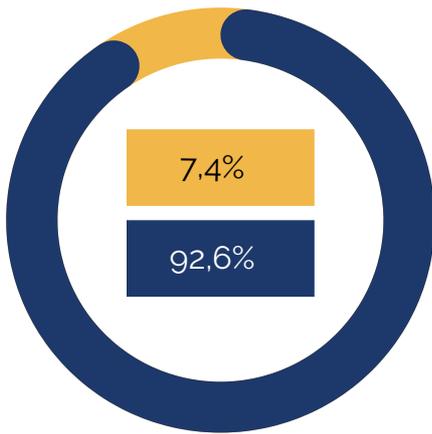


25,84% des demandeurs d'emploi sont des seniors (+ de 50 ans)



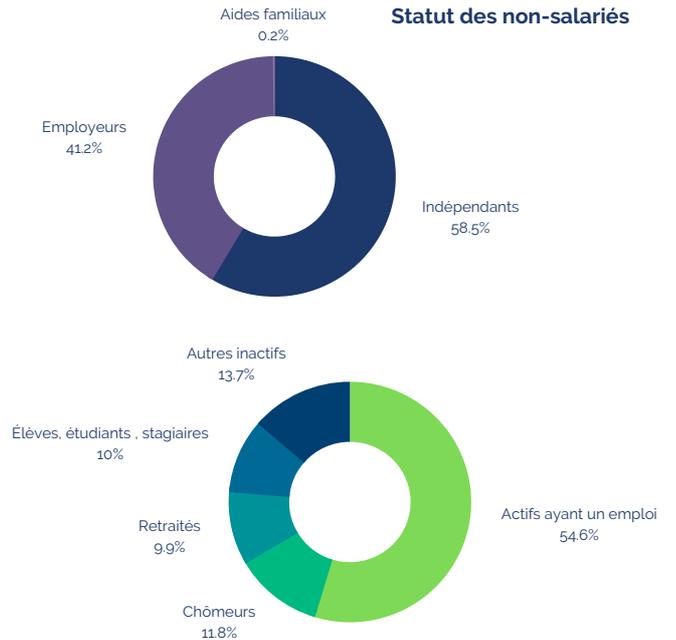
Les jeunes de moins de 25 ans sont 220 à être demandeurs d'emploi, ils représentent 12,35% des demandeurs d'emploi.

#### 4. Statut et condition d'emploi de la population active occupée de 15 ans et + de Saint-Avold.

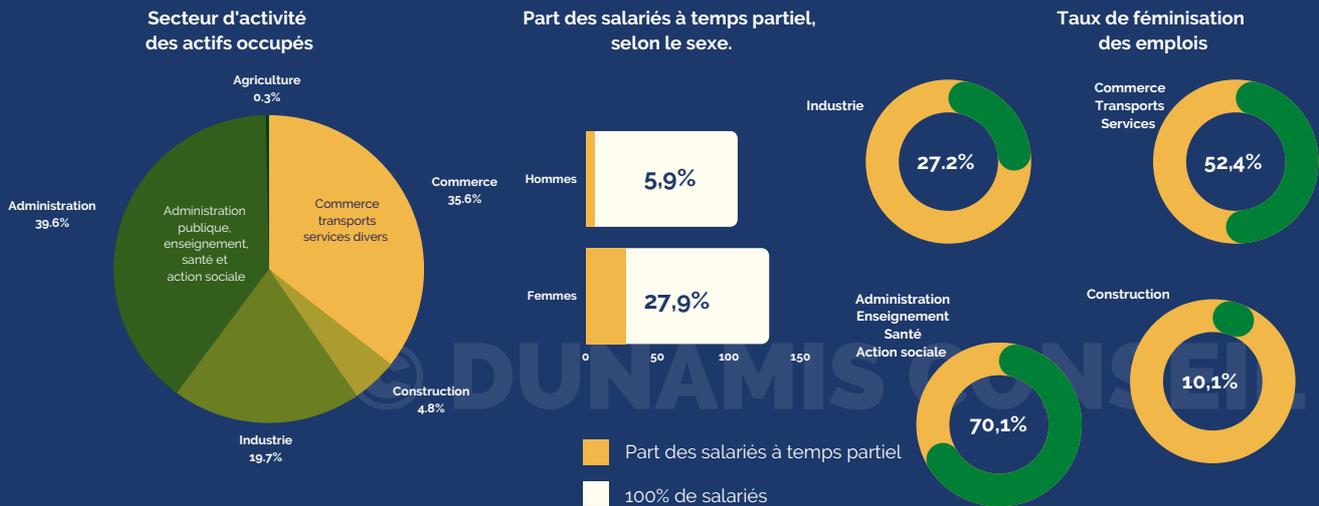


● Actifs de Saint-Avold sous statut de "salarie".  
 ● Actifs de Saint-Avold sous statut de "non-salarie"

Données INSEE 2019



Données INSEE 2019



La part des « inactifs », représente **33,5%** de la population de Saint-Avold âgée de 15 à 64 ans. Contrairement à leur appellation, les "inactifs" ne sont pas inactifs. Ils n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée, mais ils ont bien une activité.

C'est le cas des élèves qui ont de multiples activités. La frontière est parfois tenue entre l'activité et l'inactivité. Une mère de famille est "inactive" quand elle garde ses propres enfants, mais "active" si elle garde les enfants des autres en se faisant rémunérer. Par ailleurs, une partie des "inactifs" ne recherche pas "activement" (notion subjective) du travail, mais ne souhaite pas moins travailler pour autant.

Le tableau ci-dessous (page 30) fait apparaître une catégorie intitulée « autres-inactifs ». Cette catégorie qui représente une part non-négligeable des inactifs intègre notamment la notion de « halo du chômage ». Celle-ci est constituée de personnes qui souhaitent travailler, mais ne sont pas comptabilisées comme chômeurs selon la définition du Bureau international du travail (BIT).

Cette définition est très restrictive : il faut être disponible dans les deux semaines pour reprendre un emploi pour être comptabilisé. Une personne qui souhaite reprendre une activité dans les trois semaines est donc classée comme "inactive" et non au chômage.

Cette population comprend une partie des découragés du marché du travail, par exemple les mères de famille qui ne trouvent pas de solution de garde, mais souhaiteraient travailler et doivent prendre en charge leurs enfants. On y trouve aussi des personnes en formation, mais qui souhaiteraient travailler.

	<b>% 2019</b>	<b>% dép.</b>	<b>% rég.</b>	<b>% France</b>	<b>% 2013</b>	<b>% dép.</b>	<b>% rég.</b>	<b>% France</b>
Actifs	<b>66,5</b>	72,9	72,6	74,1	<b>67,7</b>	71,7	72,6	73,2
Actifs ayant un emploi	<b>54,7</b>	63,3	62,7	64,2	<b>54,9</b>	61,8	62,7	63,2
Chômeurs	<b>11,8</b>	9,6	9,9	9,9	<b>12,8</b>	9,9	9,9	10,0
Inactifs	<b>33,5</b>	27,1	27,4	25,9	<b>32,3</b>	28,3	27,4	26,8
Elèves, étudiants et stagiaires	<b>10,0</b>	9,2	9,7	10,6	<b>8,4</b>	8,9	9,7	10,2
Retraités pour préretraités	<b>9,9</b>	7,7	8,7	6,4	<b>10,6</b>	8,9	8,7	8,1
Autres inactifs	10,2	<b>13,7</b>	10,2	9,0	8,8	<b>13,4</b>	10,5	9,0
<b>Ensemble</b>	<b>9 813</b>				<b>10 354</b>			

Données DARES-DREES 2019

La part des « actifs » de Saint-Avold est inférieure à celles observées au niveau départemental, régional et national ce qui s'explique en partie par la structure d'âge de la population. En effet, Saint-Avold compte un taux de retraités plus élevé que sur ces territoires comme on l'observe dans le tableau ci-dessous.

D'autre part, le taux d'activité et le taux d'emploi sont inférieurs aux données départementales, régionales et nationales pour les deux sexes et toutes les classes d'âge.



#### Activité et emploi de la population active en 2019

	<b>% Taux d'activité Saint-Avold</b>	<b>% dép.</b>	<b>% rég.</b>	<b>% France</b>	<b>% Taux d'emploi Saint-Avold</b>	<b>% dép.</b>	<b>% rég.</b>	<b>% France</b>
<b>Ensemble</b>	<b>66,5</b>	72,9	73,6	74,1	<b>54,7</b>	63,3	63,8	64,2
<b>15 à 24 ans</b>	<b>40,0</b>	42,4	42,4	40,3	<b>24,4</b>	30,9	31,2	29,3
<b>25 à 54 ans</b>	<b>84,4</b>	89,2	90,2	90,5	<b>71,4</b>	78,8	79,6	79,6
<b>55 à 64 ans</b>	<b>45,2</b>	51,7	54,1	56,8	<b>38,9</b>	45,5	47,9	50,6
<b>Hommes</b>	<b>69,4</b>	76,2	76,8	76,9	<b>57,3</b>	66,6	67,0	67,1
<b>15 à 24 ans</b>	<b>42,2</b>	45,5	46,1	43,3	<b>24,0</b>	33,1	34,1	31,7
<b>25 à 54 ans</b>	<b>89,6</b>	93,3	93,9	93,6	<b>76,8</b>	83,3	83,5	83,3
<b>55 à 64 ans</b>	<b>42,9</b>	52,9	56,3	59	<b>36,8</b>	46,9	50,0	52,6
<b>Femmes</b>	<b>63,8</b>	69,7	70,4	71,5	<b>52,3</b>	60,0	60,6	61,4
<b>15 à 24 ans</b>	<b>37,9</b>	39,0	38,6	37,1	<b>24,7</b>	28,4	28	26,9
<b>25 à 54 ans</b>	<b>79,5</b>	85,0	86,6	87,5	<b>66,3</b>	74,3	75,7	76
<b>55 à 64 ans</b>	<b>47,2</b>	50,6	52,0	54,8	<b>40,8</b>	44,3	46,0	48,7

Données DARES-DREES 2019

### 5. Chômage des 15-64 ans

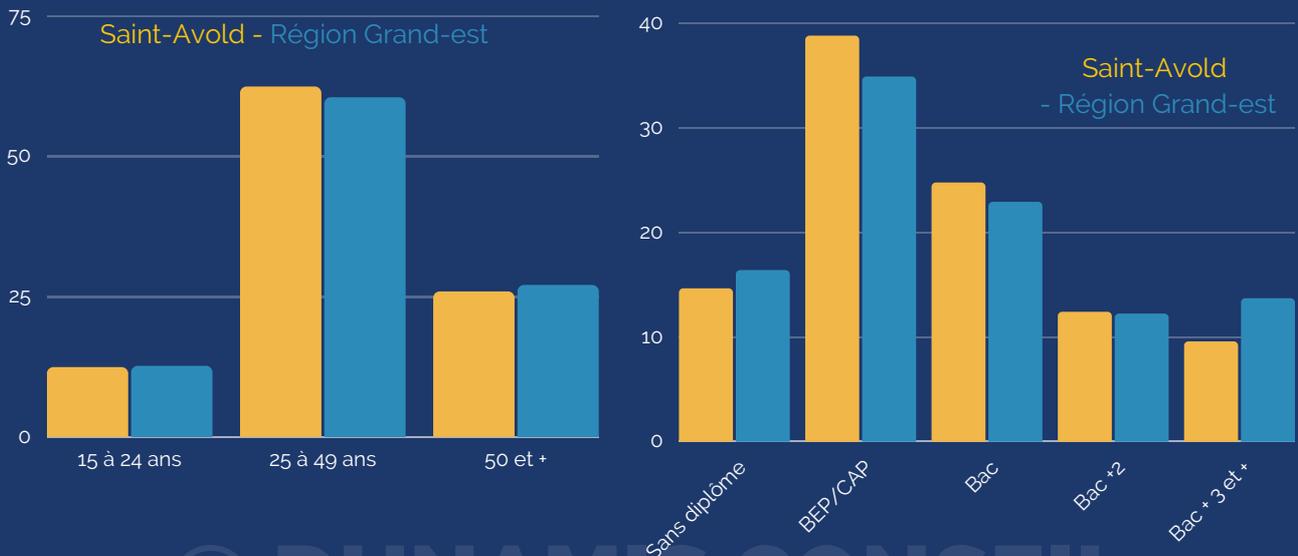
Comparaison entre les données locales (Saint-Avold) et les données de la région Grand-est

	2022 Saint-Avold part des actifs.		2022 Grand-est part des actifs	
Nombre de demandeurs	1780	27,28%	470 450	18,25%
Demandeurs d'emploi masculins et part des actifs-hommes	890	13,64%	232 040	9,00%
Demandeurs d'emploi féminines et part des actifs-femmes	890	13,64%	238 400	9,24%
Ensemble des actifs	6525		2 577 548	

Données Pôle emploi- décembre 2021

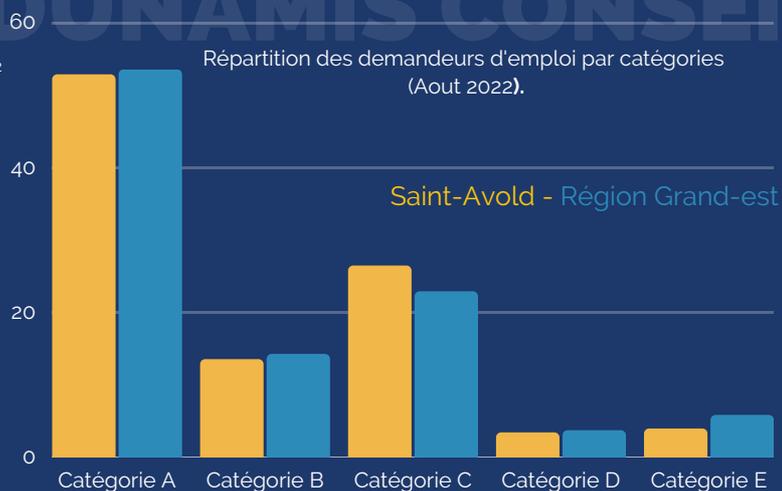
Données DARES-DREES 2019

Répartition des demandeurs d'emploi par tranches d'âges (Aout 2022). Répartition des demandeurs d'emploi par niveaux d'études (Aout 2022)



Données Pôle emploi aout 2022

Répartition des demandeurs d'emploi par catégories (Aout 2022).



## 6. Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus de Saint-Avold occupant un emploi.

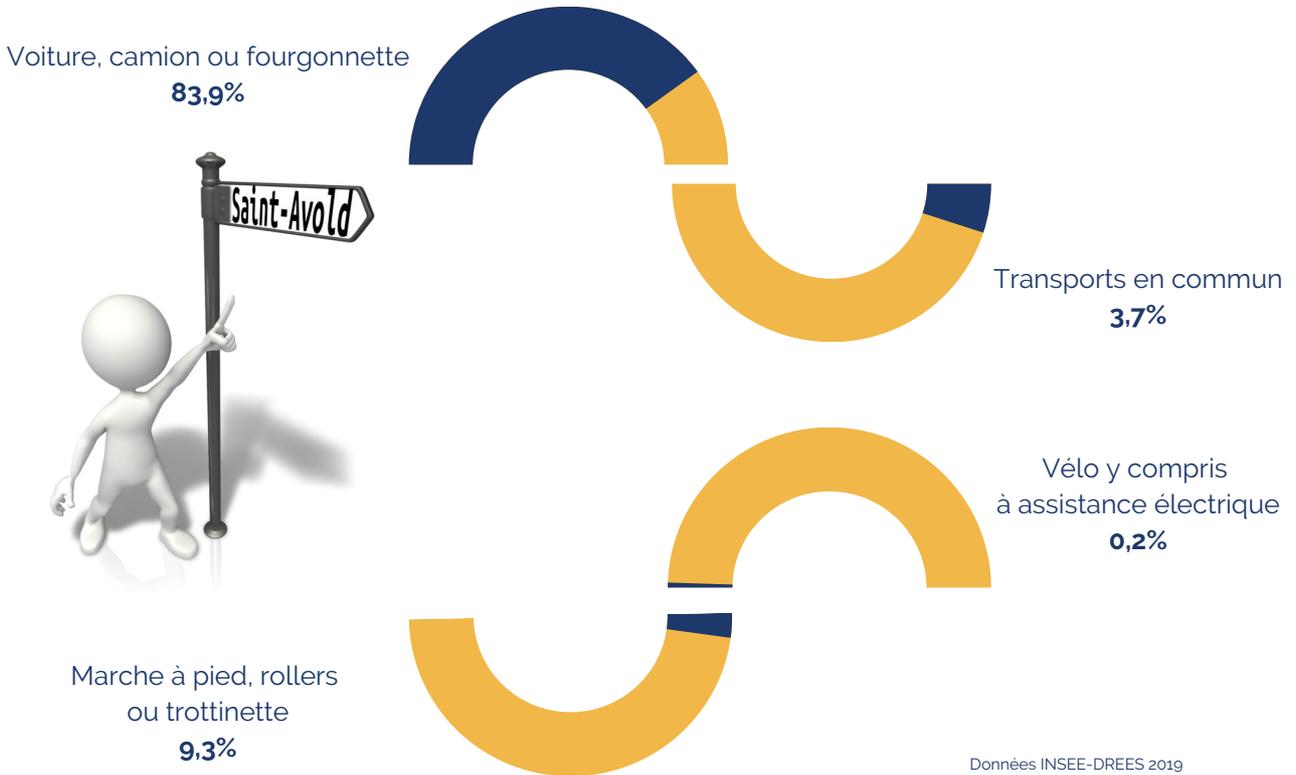
Comparaison entre les données locales (Saint-Avold), les données départementales (Moselle), les données de la région (Grand-est) et les données nationales (France).

	2019 Saint-Avold	dép.	rég.	France	2013 Saint-Avold	dép.	rég.	France
Travaillent dans la commune de résidence	44,2	26,1	31,2	34,8	45,9	24,8	29,8	33,5
Travaillent dans une autre commune	55,8	73,9	68,8	65,2	54,1	75,2	70,2	66,5

Près de la moitié des actifs vivent et travaillent à Saint-Avold . Cette donnée est en légère baisse depuis 2008.

Données DARES-DREES 2019

### a. Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019.



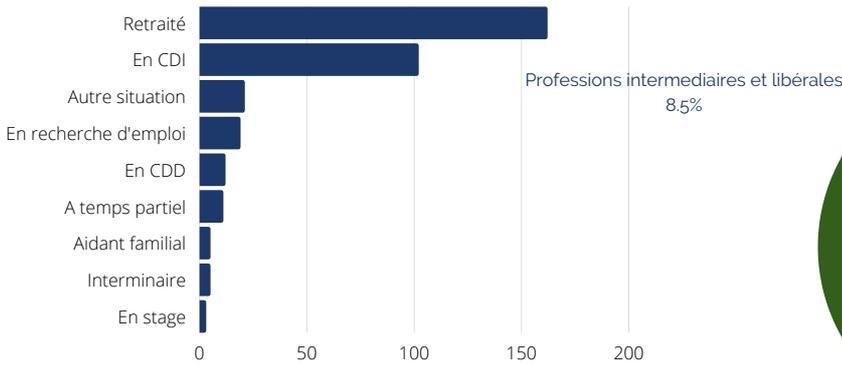
Saint-Avold compte 6 525 actifs, soit 66,49% de la population en âge de travailler.



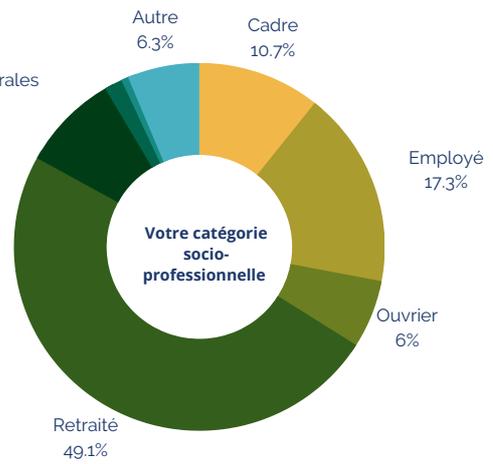
Taux d'activité de 66,5% 5 370 actifs occupent un emploi pour un taux d'emploi de 54,7%.

## 7 - Paroles de naboriens, naboriennes

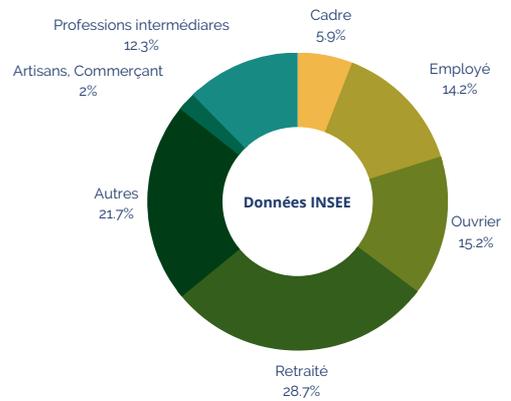
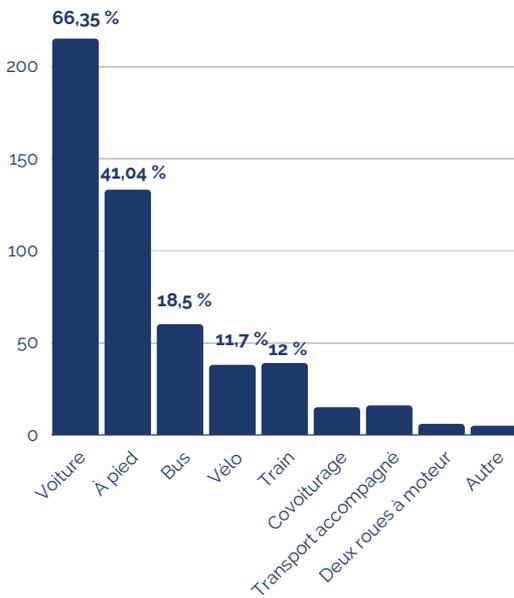
### Situation professionnelle



### Catégorie socio-professionnelle



### Les mode de déplacement des répondants



### Nombre de voitures



20,37% soit 66 ménages déclarent éprouver des difficultés de déplacement

### Principales difficultés de déplacement :

- Prix du carburant
- Manque de pistes cyclables
- Manque de bus (notamment en direction de la gare)
- Coût des transports en commun
- Absence de moyen pour s'acheter une voiture
- Coût du stationnement en centre-ville

## CE QUE DISENT LES NABORIENS

Les retraités et les cadres sont beaucoup plus nombreux à avoir répondu aux questionnaires que les ouvriers.

Les naboriens sont **66,35 %**, soit 2/3 se déplacent en voiture et 41,04% à pieds.

**18,5%** des répondants utilisent de manière récurrente les transports en communs et **11,7%** le vélo.

**20,37%** des répondants éprouvent des difficultés de déplacement





# PARTIE V

## LE LOGEMENT

En quelques chiffres...

51,8% des ménages vivent à Saint-Avold depuis + de 10 ans

62,2% des logements sont des appartements.  
2,3% de suroccupation

23,3% des logements ont + de 30 ans et 48,7% ont + de 50 ans

61% de logements de 4 pièces et + de 35,3% de T2 et de T3

49,7% des naboriens sont locataires et 24,5% vivent en HLM

## 1- Le logement

### a. Catégories et types de logements

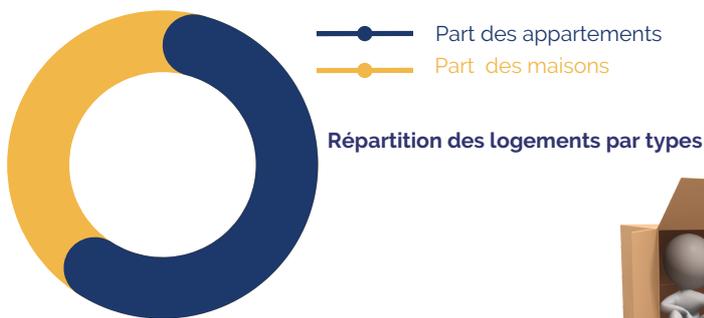
Comparaison entre les données locales (Saint-Avold), les données départementales (Moselle), les données de la région (Grand-est) et les données nationales (France).

	% 2013 Saint-Avold	% dép.	% rég.	% France	% 2019 Saint-Avold	% dép.	% rég.	% France
Résidences principales	86,8	89,7	88,1	82,9	85,1	88,6	86,9	82,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	0,6	1,9	3,2	9,4	1,0	2,1	3,6	9,7
Logements vacants	12,5	8,5	8,7	7,8	13,9	9,3	9,5	8,2
Maisons	36,6	55,1	56,7	56,1	37,5	54,8	56,1	55,5
Appartements	63,2	44,1	42,6	42,9	62,2	44,4	43,1	43,5

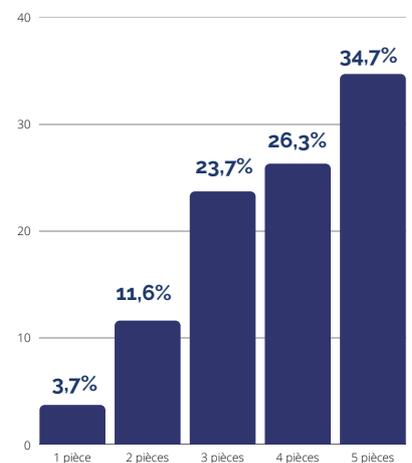
Données INSEE-2019

### b. Ancienneté des résidences principales de Saint-Avold selon la période d'achèvement

Résidences principales de Saint-Avold	Construites avant 1919	1919 à 1945	1946 à 1970	1971 à 1990	1991 à 2005	2006 à 2015
Nombre Total	220	473	3 095	1 874	1 147	565
%	3,0	6,4	42,0	25,4	15,6	7,7



Répartition des logements par tailles



## EN SYNTHÈSE

Le parc immobilier naborien est majoritairement composé d'appartement qui représentent environ les 2/3 de celui-ci.

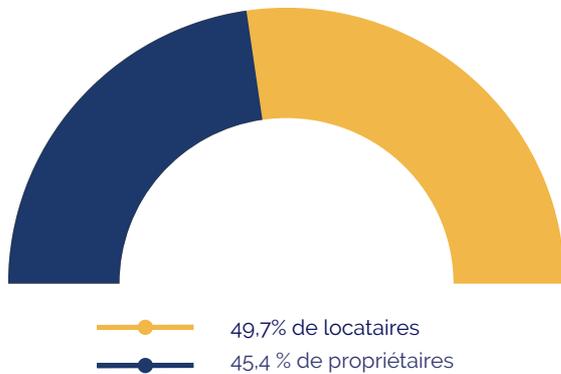
7 096 habitants vivent en location, soit environ 50% des naboriens

61% des logements ont 4 pièces ou plus.

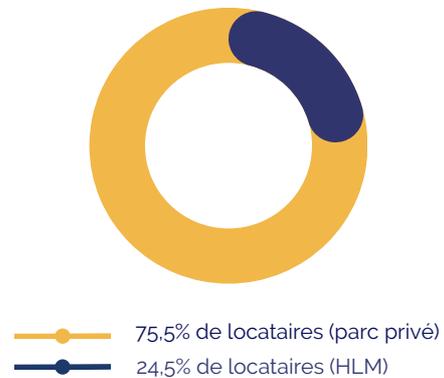
**c. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale (Saint-Avold)**

Saint-Avold	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nb. de pièce par	
				Logement	Personne
Depuis moins de 2 ans	815	11,0	1 457	3,2	1,8
De 2 à 4 ans	1 433	19,4	3 111	3,5	1,6
De 5 à 9 ans	1 320	17,8	3 012	4,0	1,7
10 ans ou plus	3 828	51,8	7 460	4,4	2,3

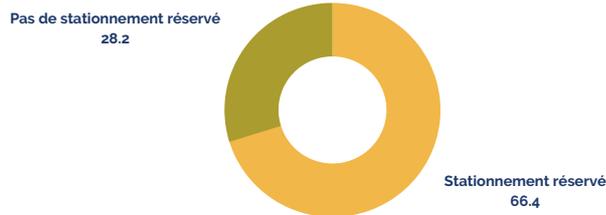
Le statut d'occupation des logements



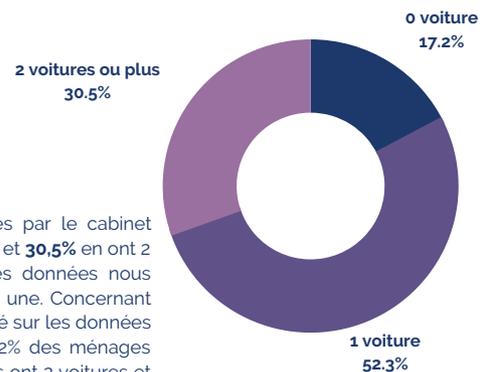
Répartition des locataires



Le stationnement réservé



l'équipement automobile des ménages



Sur les bases des données de l'INSEE de 2019, des projections ont été réalisées par le cabinet DUNAMIS. Ainsi, et selon l'INSEE **52,3%** des ménages naboriens disposent d'une voiture et **30,5%** en ont 2 ou plus. La Ville de Saint-Avold comptait **7395** ménages en 2019. À partir de ces données nous comprenons que **1272** ménages n'ont pas de voiture. **6123** ménages en ont au moins une. Concernant les 30,5% qui en possèdent 2 voir 3 nous avons appliqué le mode de calcul suivant basé sur les données INSEE "Tableau de l'économie française en 2020". Ainsi, nous avons estimé que 7,62% des ménages naboriens disposaient de 3 voitures. Sur ces bases, nous convenons que 1692 ménages ont 2 voitures et 563 en ont 3. Nous parvenons à un total de **8793 véhicules** particuliers en résidence sur Saint-Avold.

**EN SYNTHÈSE**

Le parc immobilier naborien comprend principalement des appartements, soit 62,2% des logements.

45,4% de la population dispose du statut de propriétaire.

7 096 habitants vivent en location, soit 49,7% des habitants de Saint-Avold.

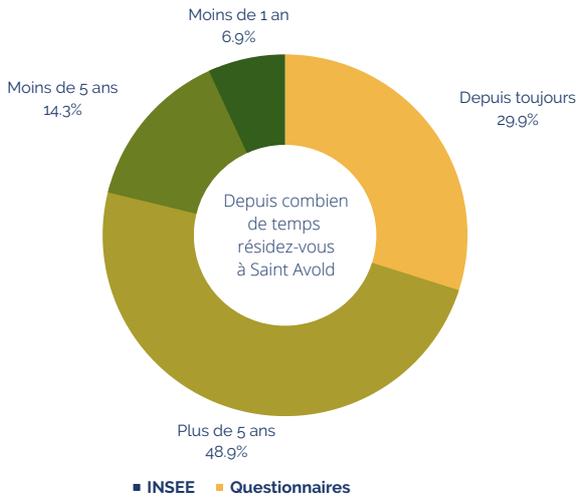
3 891 habitants résident en HLM, soit 24,5% des locataires de Saint-Avold.

Un estimation de 8 793 véhicules sur la ville.

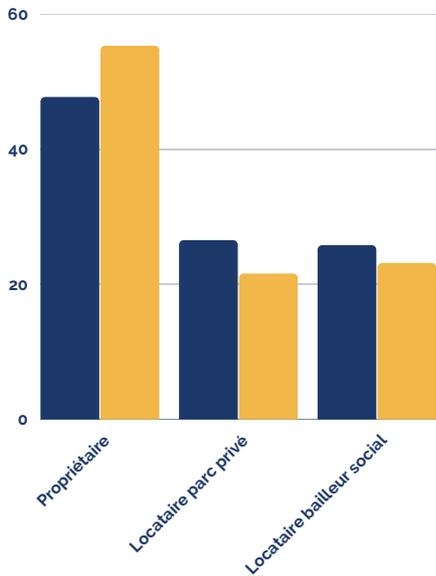
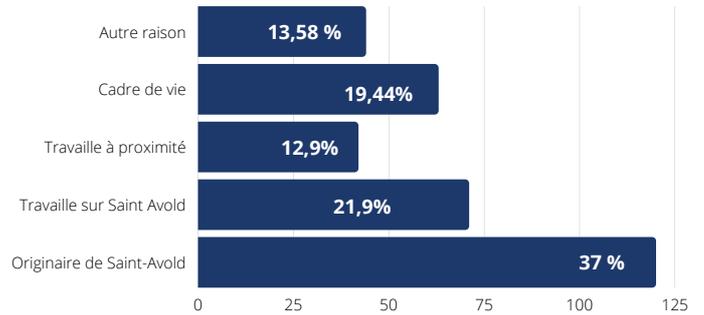


## 2. Paroles de naboriens, naboriennes

### Ancienneté d'emménagement des répondants



### Pourquoi avez-vous choisi Saint-Avold comme ville de résidence ?



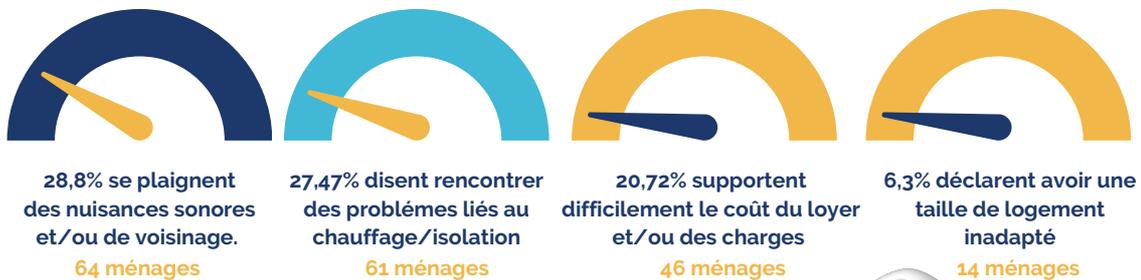
Parmi les bailleurs sociaux, on retrouve :

- 31 Vivest
- 12 CDC
- 5 Sainte barbe
- 5 SNI
- 5 Logiest
- 2 Noelia
- 2 Excel
- 2 Moselis
- 2 foncia



219 ménages

### 222 ménages déclarent rencontrer des problèmes liés au logement :



### CE QUE DISENT LES NABORIENS

Près de la moitié des répondants vivent dans la commune depuis plus de 5 ans, 37% en sont originaire.

Vivest et CDC sont les bailleurs sociaux les plus présents chez les répondants.

Les principaux problèmes liés au logement à Saint-Avold sont des problèmes liés aux nuisances extérieures et au problèmes d'isolation et de chauffage du domicile.





# PARTIE VI

## LA FORMATION ET LA QUALIFICATION

En quelques chiffres...

66,9%  
de scolarisation  
des 2-5 ans.  
-5,6% entre 2008 et  
2019

33,3% des "sortis"  
du système  
scolaire n'ont  
aucun diplôme.  
34,2% pour les  
femmes.

46,7% des  
demandeurs  
d'emploi ont un  
niveau bac ou +

Saint-Avoid  
compte 8 écoles  
maternelles, 6 écoles  
élémentaires, 2  
écoles primaires, 3  
collèges et 2 lycées.

## 1- Diplômes et formations

### a. Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2019

	Population	Population scolarisée	Part de la pop. scolarisée (%)		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	595	398	66,9	71,9	61,9
6 à 10 ans	725	689	95,0	96,3	93,6
11 à 14 ans	715	707	98,8	99,0	98,6
15 à 17 ans	593	555	93,7	91,8	95,5
18 à 24 ans	1 169	491	41,9	38,0	45,6
25 à 29 ans	880	14	1,6	2,7	0,6
30 ans ou plus	10 474	69	0,7	0,6	0,7

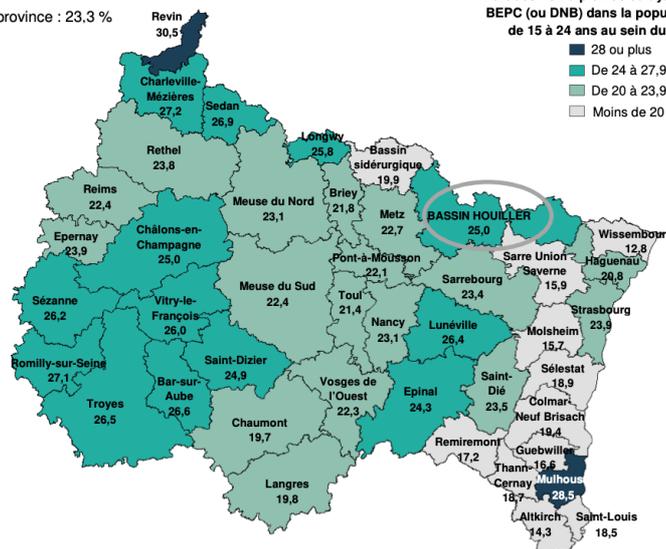
Source: Data éducation nationale 2020

30,3% des 'sortis' du système scolaire n'ont aucun diplôme. Cette part s'élève à 34,2% pour les femmes

### b. Le taux de scolarisation des 2-5 ans entre 2008 et 2019.



- Grand Est : 22,8 %
- France de province : 23,3 %



## AUTRES INFORMATIONS



10% d'étudiants à Saint-Avold parmi la population jeune en âge d'étudier



Depuis 2008, régression de la part des non-diplômés (-10,1%) et progression de +5,4% de diplômé de l'enseignement supérieur



Saint-Avold compte 1999 ouvriers et employés pour 778 cadres et professions intellectuelles supérieures



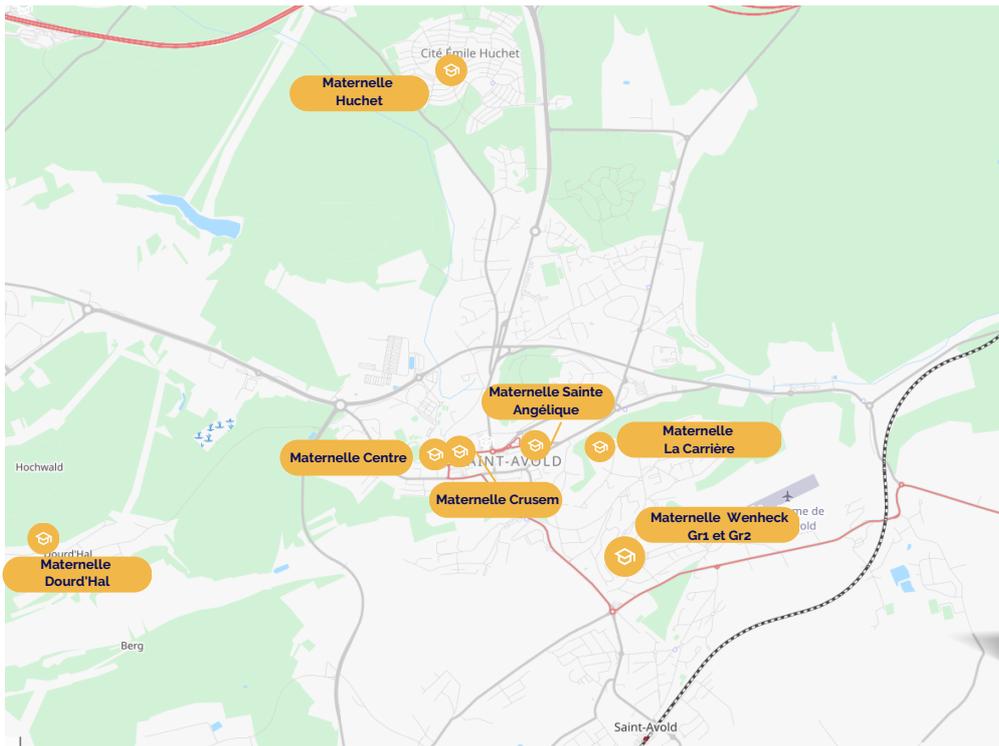
34,2% des femmes n'ont aucun diplôme supérieur au brevet des collèges contre 25,7% des hommes.



17% des hommes et 15,3% des femmes ont le bac. 24% des femmes et 24,3% des hommes sont diplômés post-bac.



**c. Les établissements scolaires de Saint-Avoid**



Carte DUNAMIS Conseil 2022

	Nombre d'élèves cumulé 2020-21	Nombre de classes 2019-2020	Variation entre 2015 et 2022
Maternelle Centre	53	3 classes	-11,66%
Maternelle Dourd'Hal	16	1 classes	-5,88%
Maternelle Creusem	88	3 classes -1 classes depuis 2011	+ 10%
Maternelle Sainte Angélique	42	2 classes	0%
Maternelle La Carrière	62	3 classes -1 classe depuis 2016	-65,62%
Maternelle Wenheck Gr1	39	2 classes	-20,4%
Maternelle Wenheck Gr2	44	2 classes	-10,2%
Maternelle Huchet	35	2 classes	-20,45%

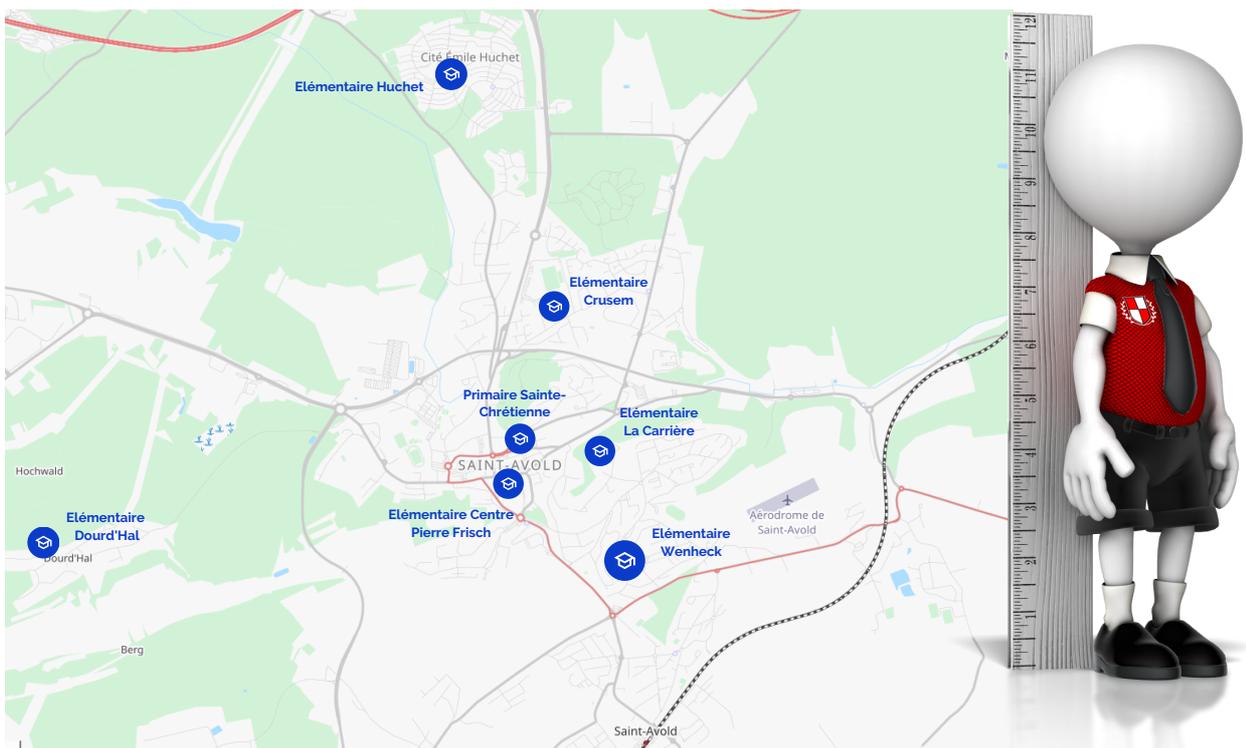
**EN SYNTHÈSE**

379 élèves scolarisés dans 8 écoles maternelles

18 classes de maternelle à Saint-Avoid

2 classes fermées en 10 ans

6 écoles maternelles enregistrent des baisses d'effectifs



Carte DUNAMIS Conseil 2022

	Nombre d'élèves cumulé 2020-21	Nombre de classes 2019-2020	Variation entre 2015 et 2022
Elémentaire Dourd'Hal	28	2 classes dont + 1 en 2017	+64,7%
Elémentaire Pierre Frisch	167	8 classes	-12,56%
Elémentaire La Carrière	122	5 classes -1 classes depuis 2017	-0,81%
Elémentaire Huchet	78	3 classes -2 classe entre 2015 et 2019	-17,89%
Elémentaire Wenheck	151	7 classes dont +1 classe depuis 2017	-5,03%
Elémentaire Creusem	152	7 classes	-15,55%
Ecole primaire Jeanne d'arc	103	2 classes de maternelle (-4 depuis 2014) 3 classes élémentaires	-6,18%
Ecole primaire privée Sainte Chrétienne	270	NC	-7,21%

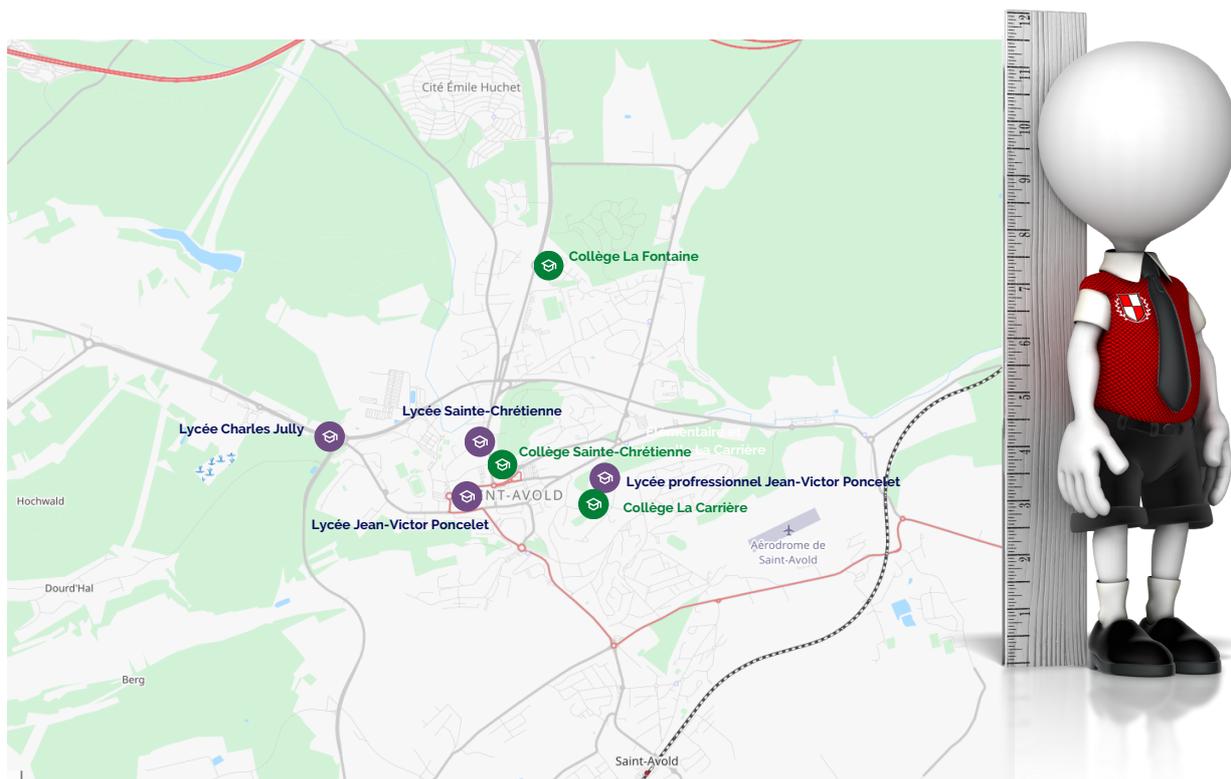
### EN SYNTHÈSE

1071 élèves scolarisés dans 8 écoles élémentaire et primaire.

35 classes de niveau élémentaire à Saint-Avold

5 classes fermées en 10 ans

7 écoles enregistrent des baisses d'effectifs



**Nombre d'élèves cumulé 2020-21** **Variation entre 2015 et 2022**

	Collège Jean de la Fontaine	381	-11,12%
	Collège privé Sainte Chrétienne	259	-8,8%
	Collège La Carrière	542	-12%
	Lycée Jean-Victor Poncelet	1577	+21,4%
	Section professionnelle Jean-Victor Poncelet	230 (en 2018)	-13,2% (entre 2015 et 2018)
	Lycée privé Sainte-Chrétienne	85	-19,81%
	Section professionnelle Sainte-Chrétienne La salle	150	+2,73%
	Lycée Charles Jully	1408	-1,81%
	Section professionnelle Charles Jully	NC	NC

Source: Data éducation nationale 2020

## AUTRES INFORMATIONS



3 dispositifs ULIS au collège La Carrière, à l'école élémentaire Cente Pierre Frisch et au Lycée Charles Jully.



Concernant la réussite au brevet (moyenne lissée) entre 2006 et 2020 : 84,87% à Jean de la Fontaine, 81,79% à La Carrière et 96,26% à Sainte-Chrétienne



106 élèves en SEGPA en 2016-2017 au collège la Carrière



19,44% d'élèves de 3ème en retard scolaire en 2016-2017 à Jean de la Fontaine et 8,84 % à La Carrière



73,15% (La Fontaine), 68,71% (La Carrière) d'orientations en 2de générale en 2016-2017. 23,15% (La Fontaine) d'orientation vers la 2de pro 22,45% (La Carrière) en 2016-2017.

#### d. Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus en 2019

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	11 986	5 584	6 402
Part en % d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges	30,3	25,7	34,2
Comparaison département	27,5	22,7	31,9
Comparaison région	27,8	23,5	31,9
Comparaison pays	27,4	24,4	30,1
Part en % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP	29,5	32,9	26,5
Comparaison département	29,8	34,3	25,7
Comparaison région	29,3	34,2	24,7
Comparaison pays	24,7	29	20,8
Part en % des titulaires d'un baccalauréat (général, technologique ou professionnel).	16,1	17,0	15,3
Comparaison département	16,7	17,0	16,5
Comparaison région	16,6	16,7	16,5
Comparaison pays	17,2	16,8	17,5
Part en % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (niveau bac+2)	9,7	9,4	9,9
Comparaison département	10,7	10,5	10,8
Comparaison région	10,8	10,4	11,2
Comparaison pays	11	10,4	11,6
Part en % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+3 +4 et +5)	14,4	14,9	14,1
Comparaison département	15,3	15,5	15,1
Comparaison région	15,5	15,2	15,7
Comparaison pays	19,7	19,4	20

Sources: INSEE - 2020

## EN SYNTHÈSE

Les niveaux de formation des naboriens sont inférieurs à ceux du département ou de la région pour les niveaux équivalents au baccalauréat et à post-bac.

Les naboriens sont plus nombreux à sortir du système scolaire sans diplôme (+3,1% en comparaison avec l'échelle nationale.)



## 2 - Paroles de naboriens, naboriennes

### Scolarisation des enfants



25% des enfants des répondants sont scolarisés en maternelle Saint Avold. 33 ménages

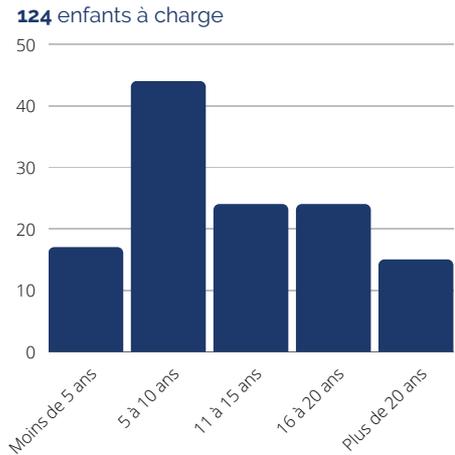


19,35% des enfants des répondants sont scolarisés en élémentaire à Saint Avold. 24 ménages

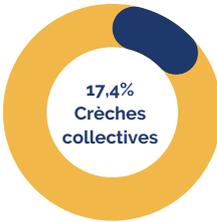
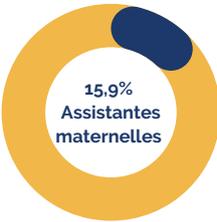


0,8% des enfants des répondants sont scolarisés en élémentaire ou en maternelle hors de Saint Avold. 1 ménages

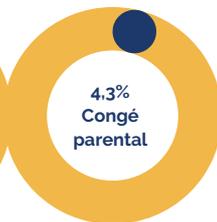
### Age des enfants à charge



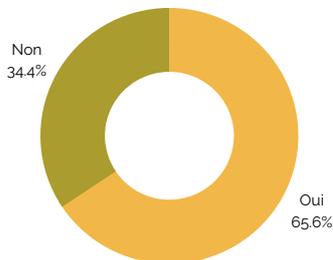
La scolarisation "hors de Saint Avold" concernent quasi exclusivement les niveaux supérieurs à l'école élémentaire et notamment les études supérieures post-bac.



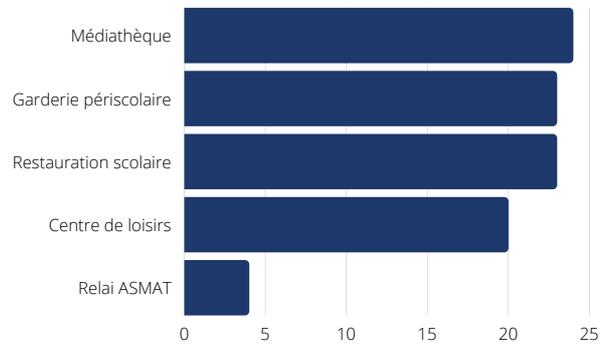
### Modes de garde des enfants



Les modes de gardes correspondent-ils à vos besoins ?



### Les services plébiscités par les répondants



Pour information, nous trouvons parmi les enfants des répondants : **3 bébés** de moins de 1 an et **14 jeunes enfants** âgés de 1 à 3 ans.



13 répondants soit 4% n'utilisent pas les services de type cantine ou périscolaire en raison d'une absence de moyens financiers



13 répondants soit 4% réduisent les modes de garde pour des raisons financières

## CE QUE DISENT LES NABORIENS

124 enfants à charge dénombrés chez les répondants, qui sont majoritairement scolarisés dans la commune.

Le réseau familial est le principal mode de garde, suivie des crèches collectives et des garderies périscolaires.

Pour 34,4% des concernés, les modes de garde ne correspondent pas à leurs besoin. Il s'agit principalement de mères commençant tôt et/ou finissant tard le travail et/ou travaillant le week-end.



# PARTIE VII

## REVENUS ET PAUVRETÉ

En quelques chiffres...

13,8% de  
minimas sociaux  
à Saint-Avold  
16,64% à  
Carrière Wehneck

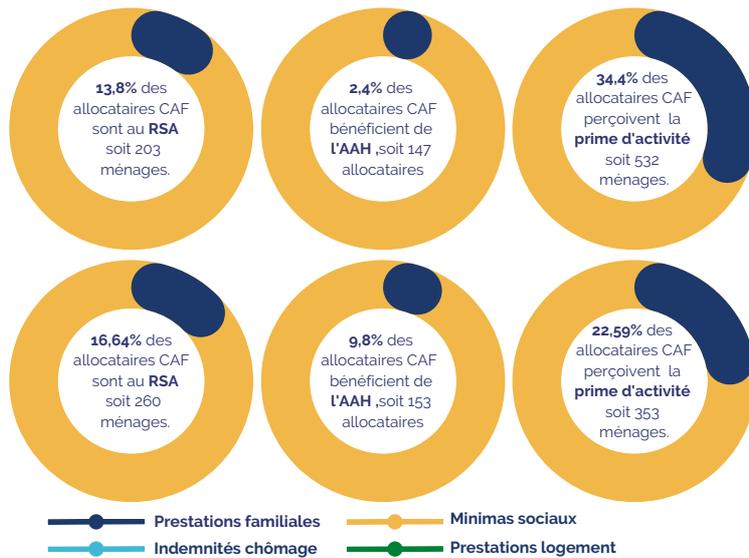
Revenu médian  
de 20 160 euros  
pour Saint-Avold  
10 300 euros pour  
Carrière Wehneck

Taux de pauvreté  
de 20% à  
Saint-Avold  
44,1% à Carrière  
Wehneck

42,7% des  
allocataires CAF  
sont sous le Seuil  
de bas revenus (SBR).

## 1 - Revenus et pauvreté des ménages

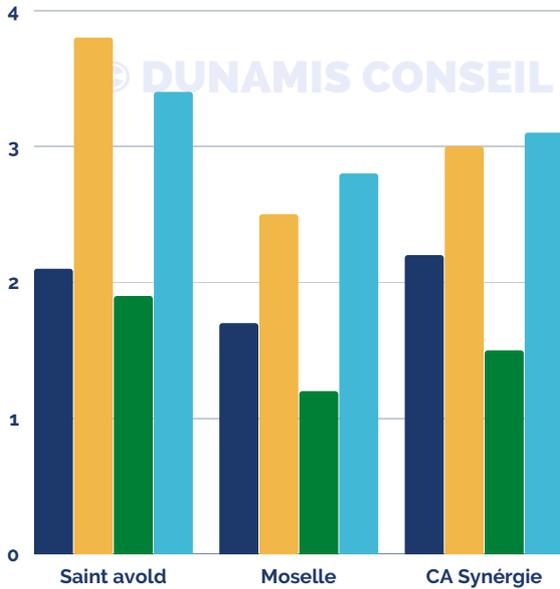
### a. Répartition des aides financières et sociales en 2021.



**Saint Avold**  
 3 423 ménages naboriens, pour 7 687 habitants  
 bénéficiant d'aides financières et sociales.

**Le quartier de Carrière Wehneck**  
 1 028 allocataires, pour 2 328 personnes couvertes  
 bénéficiant d'aides financières et sociales  
 pour une population totale de 3 171 habitants en 2018 et  
 environ 1562 ménages.\*

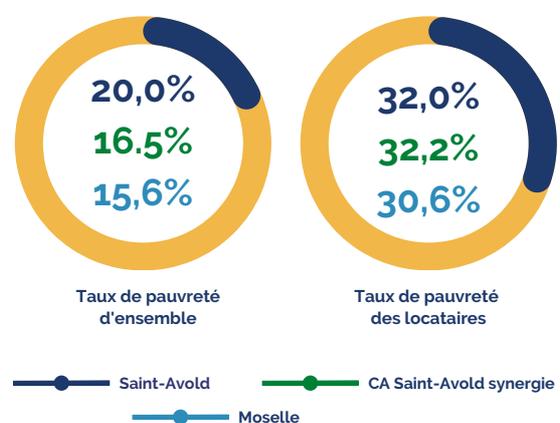
\*D'après les données INSEE, le nombre moyen d'occupants par ménage à Saint-Avold en 2019 est de 2,03 nous avons donc appliqué cette répartition au quartier Carrière Wehneck (ainsi 3171/2,03 = 1562 ménages)



Le graphique ci-à-côté laisse apparaître que la Ville de Saint-Avold cumule 3 niveaux de prestations sociales supérieures à celles de son EPCI et de son département. Ces prestations visent les prestations logement, les minimas sociaux et les indemnités chômage.

Les données visant les minimas sociaux et les indemnités chômage sont supérieures elles aussi à Saint-Avold dont le taux de pauvreté global est de 20% contre 16,5% pour la CA Saint-Avold Synergie.

### b. Le taux de pauvreté selon le statut d'occupation du logement.



SBR: seuil de bas revenus. Le SBR calculé par la CAF est au même niveau que le seuil de pauvreté fiscal, soit 14 736 euros/an.

Source: INSEE Filosofi 2020



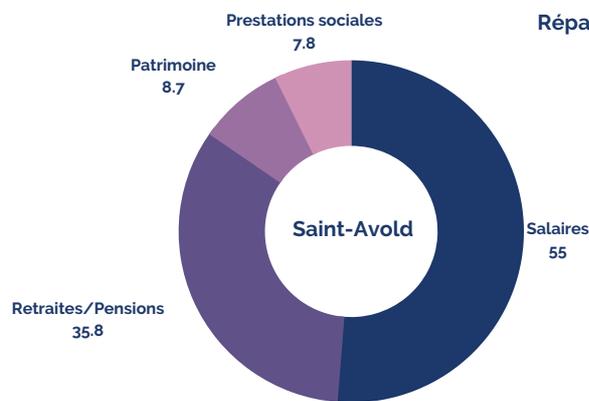
### c. La décomposition des revenus disponibles en 2019

Source: INSEE Filosofi 2020

Décomposition des revenus disponibles (2019)	Saint-Avold (%)	Moselle (%)	CA Saint-Avold Synergie(%)
<b>Ensemble</b>	100	100	100
<b>Revenus d'activité</b>	<b>63,6</b>	<b>59,7</b>	<b>65,5</b>
dont salaires et traitements	55,0	52,8	57,8
dont indemnités de chômage	3,3	2,7	3,1
dont revenus des activités non-salariées	5,3	4,2	4,6
<b>Pensions / Retraites / Rentes</b>	<b>35,8</b>	<b>27,7</b>	<b>34,4</b>
<b>Revenus du patrimoine et autres revenus</b>	<b>8,7</b>	<b>20,8</b>	<b>7,9</b>
<b>Ensemble des prestations sociales</b>	<b>7,8</b>	<b>5,4</b>	<b>6,7</b>
dont prestations familiales	2,1	1,7	2,2
<b>dont minima sociaux</b>	<b>3,8</b>	<b>2,5</b>	<b>3,0</b>
dont prestations logement	1,9	1,2	1,5

En comparaison aux données du département de la Moselle, la proportion du revenu d'activité est plus élevée sur Saint-Avold., mais reste inférieure à la communauté d'agglomération. A contrario, la part des revenus du patrimoine est bien inférieure (de -12,1%) aux données départementales.

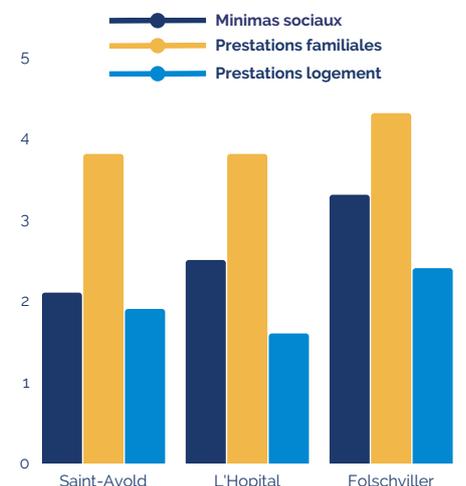
Sur le quartier « Carrière Wehneck» la proportion des prestations familiales était en 2017 de 5,5 %, celle des minima sociaux atteignait 10,4 % et la part des prestations logement était de 6,1 %.



Répartition des ressources



La répartition des prestations sociales pour 4 villes de la CA Saint-Avold synergie



## EN SYNTHÈSE

Le volume des allocataires du RSA et la forte représentation des familles monoparentales et des demandeurs d'emploi, conjugués aux 24,5% de logements sociaux font progresser les prestations familiales et celles liées au logement.

## 2 - Allocations CAF, taux de pauvreté et principaux indicateurs

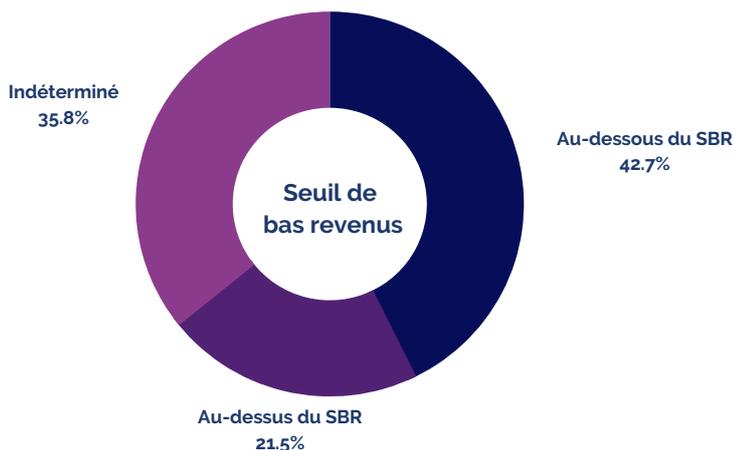
### a. Les données de la Caisse d'allocations familiales de Moselle pour l'année 2020

La Ville de Saint-Avold compte **3 423 allocataires CAF**. Ces allocataires sont répartis en UC (unités de consommation).  
Le quartier de Carrière Wehneck compte **1 028 allocataires** pour 2 328 personnes couvertes

Source: CAF- 2020

Indicateurs CAF	Couple 1 ou 2 enfants	Couple 3 enfants	Couple sans enfant	Mono Parental	Personne seule
3 423 allocataires d'au moins une prestation CAF à Saint-Avold	726	283	239	548	1614
% d'allocataires d'au moins une prestation CAF	21,3	8,3	7,0	9,4	47,2
1 028 allocataires d'au moins une prestation CAF à Carrière Wehneck	287	105	104	170	467

Indicateurs CAF	0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans	18-24 ans
3 015 enfants couverts prestation CAF à Saint-Avold	440	465	939	596	285	290
% des enfants couverts	14,6	15,4	31,1	19,8	9,5	9,6
909 enfants couverts prestation CAF à Carrière Wehneck	155	151	253	144	112	94



La CAF dispose de l'indicateur SBR (seuil de bas revenus) pour comptabiliser ses allocataires les plus pauvres. Le **SBR** est arrêté au seuil de **14 736 euros/an/revenu disponible médian**.

Ce niveau de revenus est identique au seuil de pauvreté utilisé par l'administration fiscale. Bien évidemment le SBR de la CAF ne vise que ses allocataires et non l'ensemble de la population de Saint-Avold..

Le graphique présenté ci-contre indique que **42,7% des allocataires naboriens sont en-dessous du SBR**.

Ce taux pourrait évoluer, notamment sous l'effet des 9,4% d'indéterminés.

**Le taux de pauvreté est mesuré à partir des 9 indicateurs suivants :**

- 1-Évolution de la population
- 2-Part des familles monoparentales dans les ménages
- 3-Part de la population exerçant une profession intellectuelle
- 4-Indice de jeunesse (part des -20 ans par rapport à la part des +60 ans)
- 5-Part de la population titulaire d'aucun diplôme
- 6-Revenu moyen des foyers fiscaux
- 7- Part de la population sous le seuil de pauvreté
- 8- Part des allocataires du RSA
- 9- Part des demandeurs d'emploi en fin de mois DEFM.



Indicateurs CAF	Allocations familiales	Complément familial	Allocation de soutien familial	Allocation de rentrée scolaire	Allocation éducation enfant handicapé
2 228 prestations sont délivrées aux naboriens par les services de la CAF	951	212	212	806	47
% des prestations délivrées	42,68	9,51	9,51	36,17	2,10

Indicateurs CAF	RSA Majoré	RSA Socle non-majoré	AAH, Allocation aux adultes handicapés	PPA, Prime d'activité
1 943 naboriens bénéficient d'aides financières et sociales	67	618	81	1 177
% des allocataires aidés	3,45	31,81	4,17	60,57

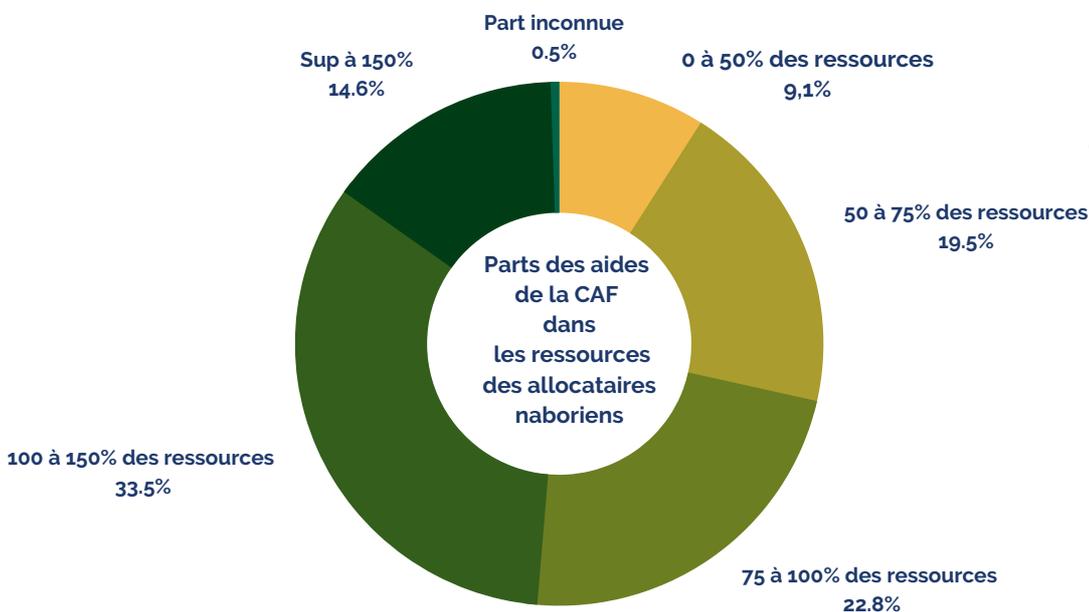
Indicateurs CAF	Prestations d'entretien	Prestations jeune enfant	Prestations liées au logement	Prestations solidarité et insertion
5 740 naboriens bénéficient de prestations ciblées par la CAF	1 284	424	1 938	2 094
% des bénéficiaires ciblés par les prestations	22,37	7,38	33,76	36,48

Source: CAF - 2020

Le graphique présenté ci-dessous indique le "poids" des prestations et des allocations versées par la CAF sur l'ensemble des ressources déclarées par les ménages naboriens (allocataires).

**Nous constatons que les aides de la CAF représentent plus de l'intégralité des ressources pour 48,1% des allocataires naboriens.**

Nous remarquons par ailleurs que pour 9,1% des allocataires, les aides CAF représentent moins de 50% des ressources du foyer.

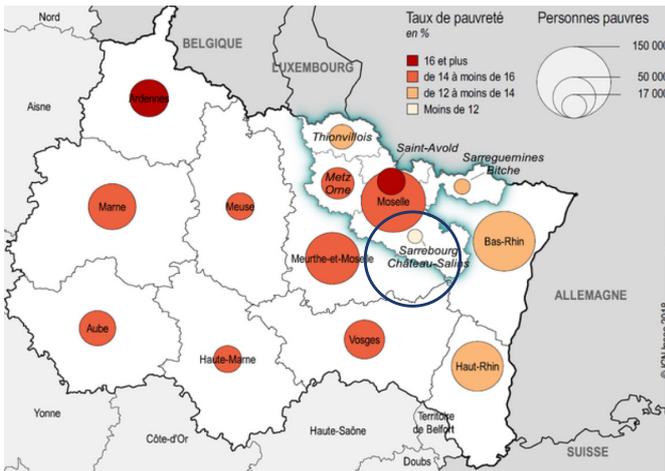


## b. Les indicateurs qui définissent l' indice de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur, pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee et les autres pays européens mesurent la pauvreté monétaire de manière relative, c'est-à-dire que le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

**Indicateur n°1** : Le taux de pauvreté : Sources croisées : DGFIP (direction générale des finances publiques) + CNAF (caisse nationale des allocations familiales) + CNAV (caisse nationale d'assurance vieillesse) + CCMSA (caisse centrale de la mutualité sociale agricole) + INSEE. Données 2015.

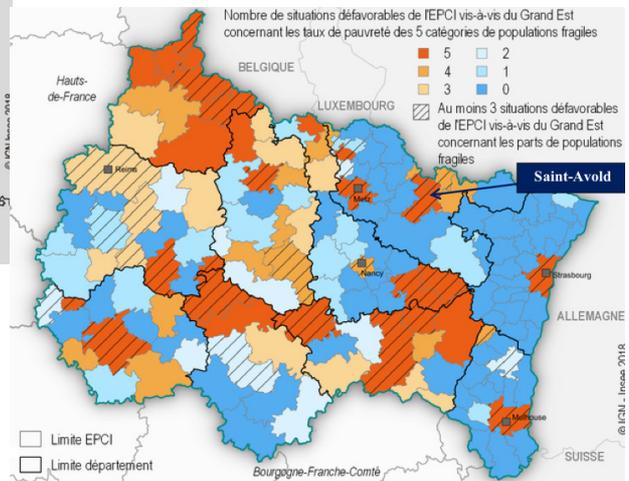
Taux de pauvreté de la population



Le taux de pauvreté global à Saint-Avold était de 20% en 2019 contre 16,5% en moyenne lissée pour la CA Saint-Avold synergie

En 2015, le niveau de vie médian en France métropolitaine était fixé à 20 300 euros annuels. En 2019 ce niveau était de 21 250 euros.

La population de Saint-Avold disposait en 2019 d'un revenu disponible médian de 20 160 euros, soit de - 1090 euros par rapport au niveau de vie médian national.



	Saint-Avold	CA Saint-Avold synergie	Moselle
Nombre de ménages fiscaux	7 124	22 680	436 595
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	14 890	51 521	981 581
% de la population globale du territoire	96,59%	97,66%	93,79%
Médiane du revenu disponible en euros	20 160	20 640	21 820
<b>Taux de pauvreté global en % de l'ensemble de la population.</b>	<b>20%</b>	<b>16,5%</b>	<b>15%</b>
Taux de pauvreté des -30 ans	34	28,6	25,3
Taux de pauvreté des 30/39 ans	28	23,7	20,5
Taux de pauvreté des 40/49 ans	25	21,1	18,9
Taux de pauvreté des 50/59 ans	18	14,1	13,5
Taux de pauvreté des 60/74 ans	13	10,1	10,0
Taux de pauvreté des 75 ans et +	NC	8,6	9,8

Source Fichier Social et Fiscal /FiLoSoFi/CAF	Saint-Avold	Carrière Wehneck
Part des revenus d'activité	63,6%	52,6%
Dont part des revenus activités non-salariée (1)	55,0%	NC
Retraites , pensions et rentes (2)	35,8%	31,5%
Ensemble des prestations sociales (3)	7,8%	22%
Taux de pauvreté global	20%	44,1%
Revenu médian disponible (4)	20 160 euros	10 300 euros
Ressources annuelles des 10% les plus pauvres	10 370 euros	8 550 euros
Ressources annuelles des 10% les plus riches	36 180 euros	22 110 euros
Rapport Interdécile (écart entre les plus pauvres et les plus riches)	3,5	2,6
% des ménages couverts par les aides et/ou prestations sociales de la CAF	46,26%	63,7% (estimation Dunamis) 995 allocataires pour environ 1562 ménages

**(1) Les revenus d'activité non salariée :** Ces revenus sont les sommes des revenus nets découlant d'une activité non salariée ou indépendante au cours d'une année. Source: SIG - Filosofi - 2020

**(2) Les pensions et les rentes :** Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites, mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes et les rentes viagères.

**(3) Les prestations sociales familiales :** Article L.512-1 du Code de la sécurité sociale : Les prestations familiales regroupent 3 types de prestations

Les prestations générales d'entretien (allocations familiales dès le second enfant... Allocation forfaitaire pour les familles d'au moins 3 enfants. Le Complément familial qui est attribué sous conditions de ressources aux familles d'au moins 3 enfants). L'allocation de soutien familial qui est versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ou pour compléter une pension alimentaire dont le montant est faible.

Les prestations à affectation spéciale : Cette catégorie de prestations regroupe notamment l'AAEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) versée sans conditions de revenus aux personnes qui assument la charge d'un enfant de moins de 20 ans dont le taux d'incapacité est d'au moins 80% ou compris entre 50 et 79% s'il est placé en établissement spécialisé ou s'il bénéficie de soins à domicile.

PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant). Nous trouvons ainsi, la prime à la naissance ou à l'adoption versées sous conditions de revenus. L'allocation de base qui est versée de la naissance ou de l'adoption d'un enfant entre 0 et 3 ans et sous conditions de revenus. Nous trouvons aussi la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) qui permet au parent de cesser son activité professionnelle ou de la réduire pour s'occuper de son enfant de moins de 3 ans, sous conditions de ressources et dès le premier enfant. Enfin nous citerons le CMG (complément de libre choix du mode de garde) qui permet de compenser le coût de la garde d'un enfant de moins de 6 ans.

**(4) Le revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs.



**N°2 : L'intensité de la pauvreté :** L'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

	Saint-Avold	CA Saint-Avold synergie	Moselle
Médiane de revenu disponible (ménage = UC)	20 160	20 640	21 820
Rapport interdécile	3,5	3,1	3,5
1er décile en euros	10 370	11 230	11 250
9e décile en euros	36 180	34 740	39 380

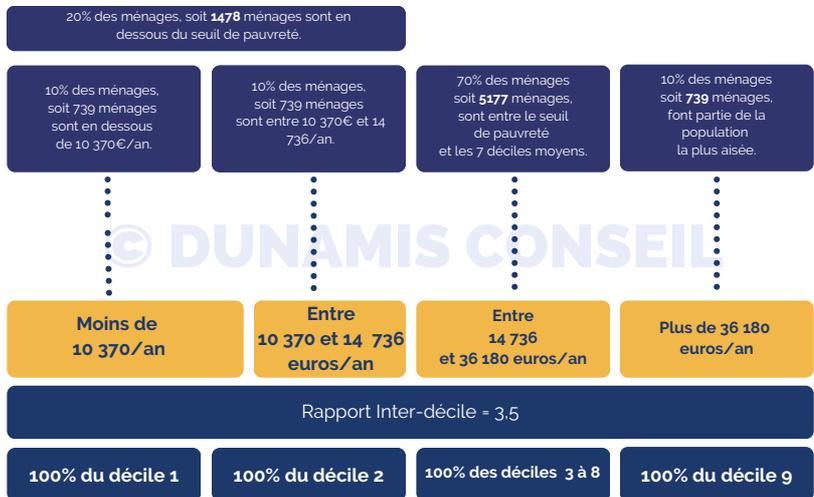
Sources : Fichier localisé social et fiscal FILOSoFi / INSEE / DGIFP/CNAV/CCMSA / Données 01/202033 930

**Déciles définition :**

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffres d'affaires, etc., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties d'effectifs égaux. Ainsi, pour une distribution de salaires :

**Le premier décile** est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;

**Le neuvième décile** est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires. Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessus duquel se situent 10 % de plus hauts salaires.



**Rapports interdéciles définition**

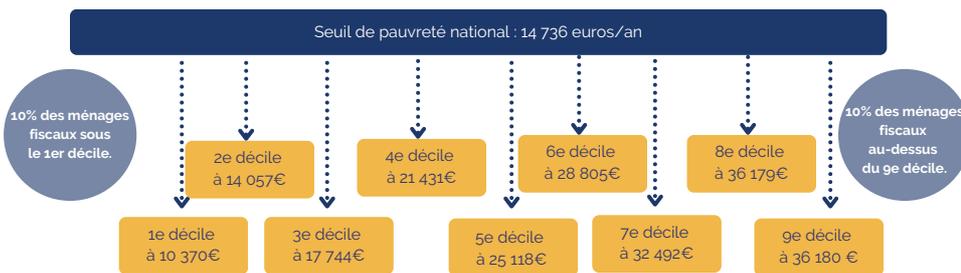
Les rapports interdéciles des revenus permettent d'identifier les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres.

Ainsi, le rapport interdécile (D9/D1) des niveaux de vie est le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes.

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements).

Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).



© DUNAMIS CONSEIL

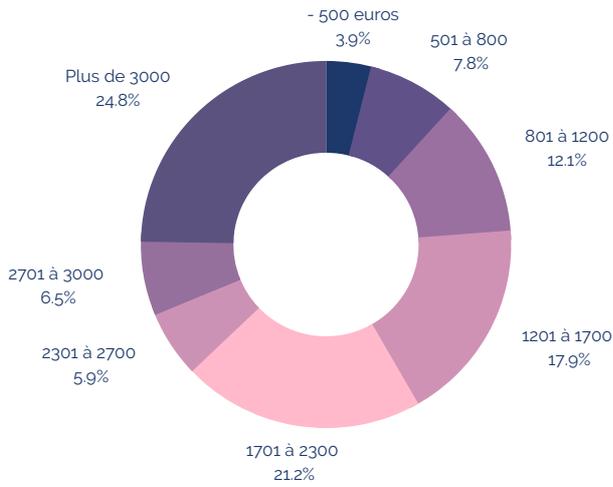
**EN SYNTHÈSE**

Le taux de pauvreté à Saint-Avold est de 20% .

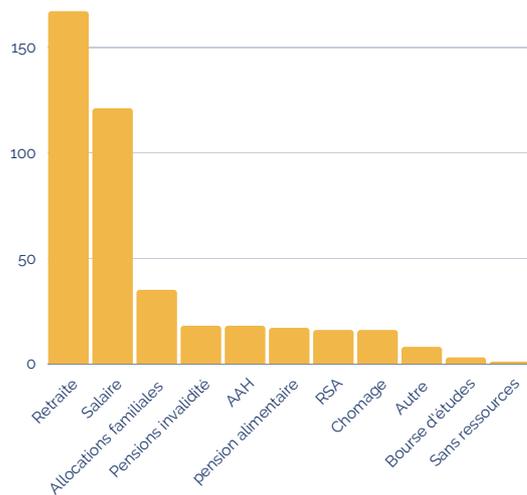
La médiane de revenu disponible par ménage positionne Saint-Avold au 36ème rang le plus bas des 41 communes de sa communauté d'agglomération

## 2. Paroles de naboriens, naboriennes

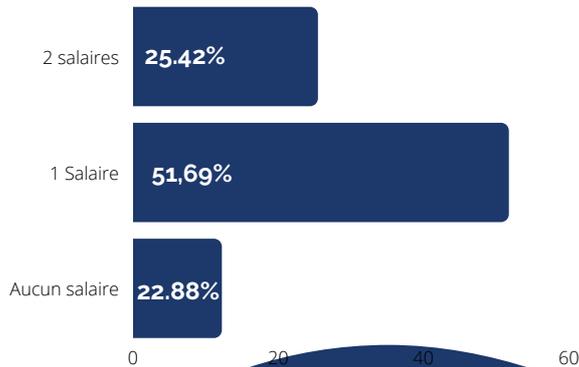
### Revenus du foyer des répondants (en euros)



Les sources de revenus des répondants



Nombre de salaire des ménages répondants



### Rencontrez-vous des difficultés financières ?



51,86% des répondants déclarent rencontrer des difficultés financières

### Sur quels budgets rognent les répondants ?



41,35% réduisent les loisirs (134 ménages)



34,56% réduisent les déplacements ou les achats alimentaires (112 ménages)



31,17% réduisent leurs achats alimentaires (101 ménages)



14,5% réduisent les dépenses liées à la santé (47 ménages)



## CE QUE DISENT LES NABORIENS

51,69% des répondants déclarent n'avoir qu'1 revenu

Près de 23,8% des répondants gagnent moins de 1200 euros/mois

24,8% déclarent gagner + de 3000 euros/mois. (Ce qui correspond aux 25,42% des personnes qui ont 2 salaires)

Près de 51% des répondants disent rencontrer des difficultés financières.



# PARTIE VIII

**LA SANTÉ DES NABORIENS**

## 1- Le plateau santé de Saint-Avold

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2021)

### La Ville de Saint-Avold compte:

- 6 pharmacies
- **17 médecins généralistes**
- **Entre 15 et 20** chirurgiens dentistes
- 5 sage femme
- 43 infirmiers
- 16 kinésithérapeutes

### Activité des 17 médecins généralistes:

- 6567 consultations en 2020.
- 4 843 actes cliniques en 2020
- 1222 actes techniques en 2020

### Activité des 43 infirmiers libéraux:

- 6 449 actes AMI\* en 2020
- 3 790 actes AIS\* en 2020

\*AMI : acte infirmier en soin, ils regroupent les actes d'hygiène (prévention des escarres, nursing ...)  
\*AIS : actes médicaux infirmiers, il s'agit d'actes techniques (injection, chimiothérapie...)

### 19,6% de la population naborienne est couverte par la CSS\*

La complémentaire santé solidaire (CSS) est un dispositif visant à faciliter l'accès aux soins médicaux pour les personnes disposant de revenus modestes. Elle remplace depuis le 1er novembre 2019 la CMU

La donnée locale est supérieure de **-0,6%** à celle du Département. Elle est supérieure de **+0,1%** à celle de la région Grand-est. enfin le score naboriens dépasse de **-1%** la donnée nationale.



**2,1% des patients sous CSS n'ont pas de médecin traitant**



### Activité des 16 kinésithérapeutes :

- **1 696** actes AMK\* en 2021
- 300 actes AMC\* en 2021
- 2 980 actes AMS\* en 2021

\*AMK : actes pratiqués au cabinet ou au domicile du malade.  
\*AMC : actes pratiqués dans une structure de soins.  
\*AMS : actes de rééducation des affections orthopédiques et rhumatologiques

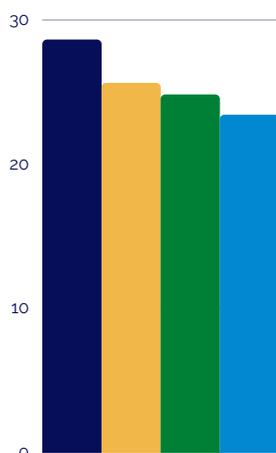
\*Taux de couverture (médecin traitant et mutuelle)

## 2- La population exonérée au titre d'une ALD\*

### \*Population exonérée (ALD)

Les affections de longue durée exonérantes. Certaines affections de longue durée (ALD) sont dites « exonérantes ».

Il s'agit d'affections dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé.



Patients consommants en ALD de + de 17 ans



(Données Assurance Maladie 2020)



89,9% des naboriens ont 1 médecin traitant.



28,6% des naboriens sont en ALD.

### \*Les 5 principales "ALD" dont souffrent les naboriens

- 6,3% de diabète de type 2
- 4,2% de tumeurs malignes
- 2,7% d'affections psychologiques
- 2,5% de maladies cardiaques
- 2,3% de maladies coronaires

### Population consommante de soins et non-couverte par un médecin traitant

1 317 naboriens



10,3% des naboriens de 17 ans et +  
8,5% au niveau départemental  
8,8% au niveau régional

112 naboriens



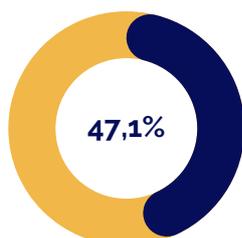
4,6% des naboriens de 70 ans et +  
3,5% au niveau départemental  
4,5% au niveau régional

23,8% des naboriens sont passés aux urgences en 2019 sans nécessité d'hospitalisation



2 979 naboriens passés aux urgences en 2019

47,1% des naboriens ont été hospitalisés en 2019 en admissions directes à la demande du médecin traitant.



615 naboriens admis directement sur demande du médecin traitant en 2019

(données Assurance Maladie 2019-2020)

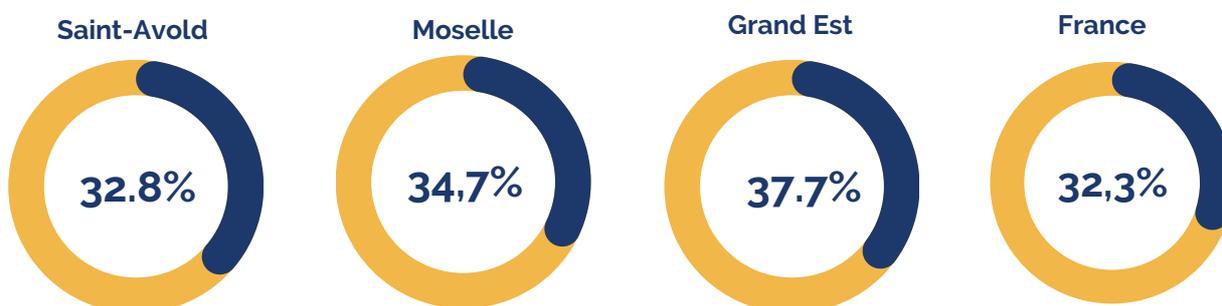
### 3. Les données de la CPAM de Moselle (2021).

Taux de dépistage du cancer du sein



© DUNAMIS CONSEIL

Taux d'assurés ayant réalisé un dépistage du cancer colorectal.

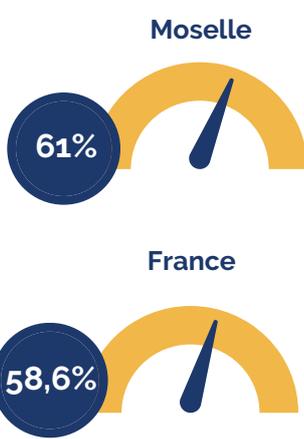


© DUNAMIS CONSEIL

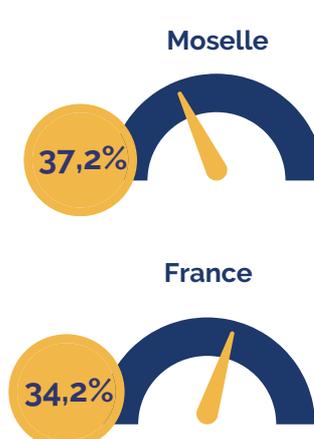
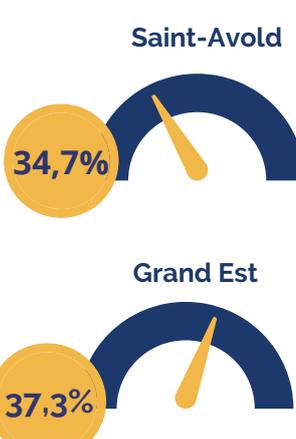
Taux d'assurés ayant réalisé un dépistage du cancer du col de l'utérus.



Taux d'assurés de + de 60 ans ayant reçu le vaccin contre la grippe.



Taux d'assurés de 16 à 64 ans (personnes à risque), ayant reçu le vaccin contre la grippe.



Grand Est



France



Grand Est



France



#### 4- Les données des CPTS\* pour le territoire de Saint-Avold

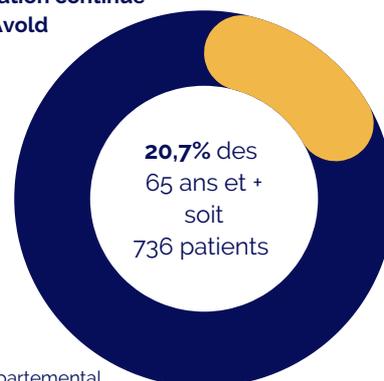
\*CPTS: Communauté professionnelle de santé

\*Sources : données Assurance Maladie - ARS- URSSAF

La polymédication, définie par l'Organisation mondiale de la santé comme « l'administration de nombreux médicaments de façon simultanée ou par l'administration d'un nombre excessif de médicaments », est fréquente chez les personnes âgées. Celles-ci sont en effet souvent polypathologiques et atteintes de maladies chroniques.

Mais si la polymédication peut être légitime, elle peut également être inappropriée et, dans tous les cas, comporter des risques d'effets indésirables ou des interactions médicamenteuses. Dans une société vieillissante comme la nôtre, la polymédication est un **enjeu majeur de santé publique** tant en termes de qualité que d'efficacité des soins et de dépenses de santé. S'intéresser aux définitions et mesures de la polymédication s'avère ainsi nécessaire.

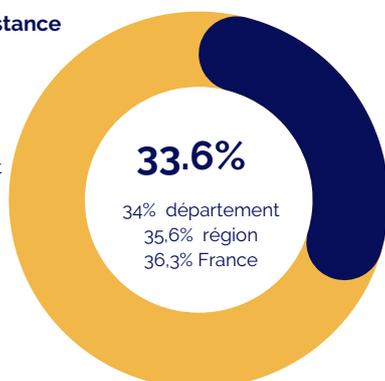
#### La Polymédicalisation continue à Saint-Avold



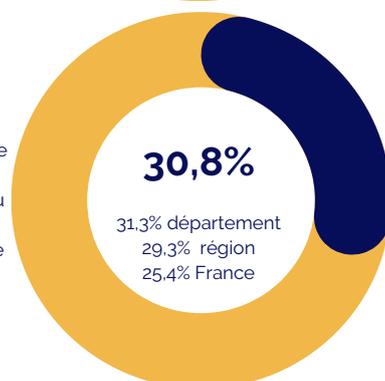
19,8% à l'échelle départemental  
18,5% au niveau régional  
16,4% au niveau national

#### L'antibiorésistance

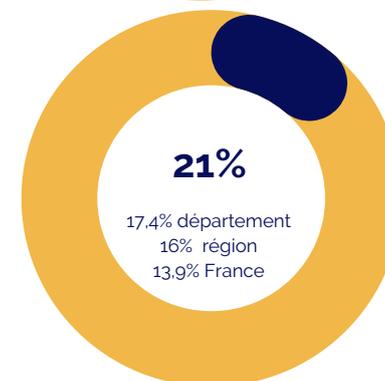
33,6% des consommateurs d'antibiotiques naboriens sont traités par des antibiotiques générateurs d'antibiorésistance. Soit plus d'1/3 patient traité par antibiotiques.



30,8% des enfants de moins de 4 ans de Saint-Avold ont bénéficié de la délivrance d'au moins 1 antibiotique générateur d'antibiorésistance



21% des enfants de plus de 4 ans de Saint-Avold ont bénéficié de la délivrance d'au moins 1 antibiotique générateur d'antibiorésistance



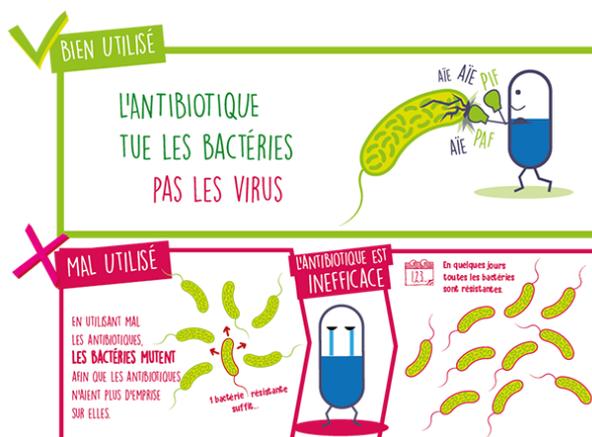
L'utilisation massive des antibiotiques au cours de ces dernières années a conduit à l'émergence de nombreuses espèces de bactéries résistantes. Pour faire face à cette situation, il a été mis en place des « **Plans d'alerte sur les antibiotiques** » coordonnés par la Direction Générale de la Santé (DGS) et ayant pour objectif le juste usage des antibiotiques.

Celle-ci a établi trois listes de produits considérés comme « **critiques** » : les classes d'antibiotiques particulièrement génératrices de résistances bactériennes, les antibiotiques définis comme étant de « dernier recours » et ceux à dispensation contrôlée.

Quatre antibiotiques ou classes d'antibiotiques sont aujourd'hui identifiés comme particulièrement générateurs de résistances bactériennes :

- L'association amoxicilline – acide clavulanique
- Céphalosporines : plus grande préoccupation pour les spécialités administrées par voie orale que par voie injectable ; plus grande préoccupation pour les céphalosporines de troisième et quatrième générations et pour la catégorie « autres céphalosporines »; préoccupation pour la ceftriaxone
- Fluoroquinolones
- Témocilline\*

\*Sources pour les 4 graphiques : DCIR/SNDS/SNIIRAM/PMSI (2021)



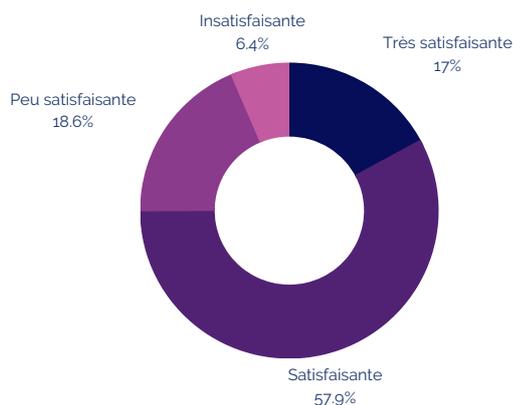
SNIIRAM : le Système National d'Information Inter Régimes de l'Assurance Maladie.

PMSI : Les données des hôpitaux et autres établissements de santé (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information).

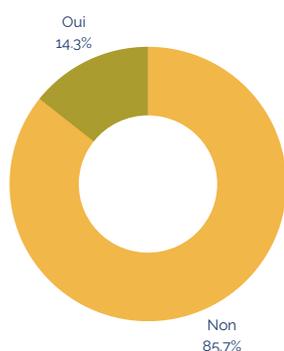
DCIR: Datamart de Consommation Inter Régime contient l'ensemble des soins de ville remboursés pour les bénéficiaires de l'Assurance Maladie

## 5. Paroles de naboriens, naboriennes

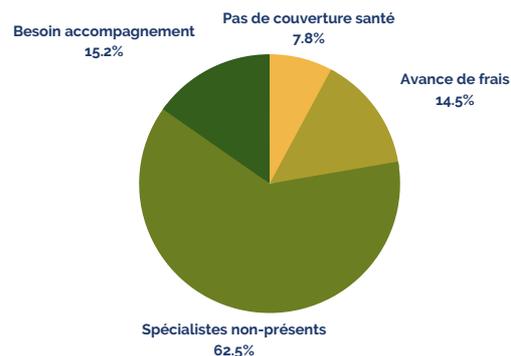
Votre santé est ?



Naboriens bénéficiant d'un service d'aide à la personne



Quels freins à la santé ?



Autres difficultés d'accès au soin :

- Délais de prise de rendez-vous
- Pas de prise de nouveaux patients chez du personnel médical présent sur la commune. (médecin traitant notamment)
- Coût de la mutuelle

Parmi les spécialistes non-présents ou qui ne prennent pas de nouveaux patients on retrouve :

- Médecin traitant
- Ophtalmologue
- Dentiste
- Rhumatologue
- ORL
- Radiologue
- Allergologue
- Pédiatre
- Gynécologue
- Dermatologue
- Pneumologue
- Cardiologie
- Chiropracteur
- Kinésithérapeute
- Oncologie
- Diabétologue

Concernant l'accessibilité de l'espace public naborien par les personnes à mobilité réduite, voici les expressions libres des naboriens :

- Il y a "manque de bancs pour les haltes lors des marches"
- "les trottoirs du boulevard de Lorraine sont occupés par des voitures, les jours de marché"
- "Les trottoirs sont souvent encombrés et cela nuit aux piétons , aux personnes âgées avec déambulateur et les poussettes sont déportées sur la route."
- "encore trop de marches pour accéder aux différents commerces"
- "Absence de signalisation de sécurité pour les malvoyants de plus les déplacements en fauteuils sont empêchés par les voitures stationnées sur les trottoirs surtout près des écoles."
- "Certains trottoirs sont trop hauts et des passages pour piétons ne sont pas assez sécurisés surtout lorsque nous devons traverser 3 largeurs de route."
- "Les passages piétons ne sont pas adaptés aux usagers en fauteuils roulant"

Les professionnels du bien-être

256 répondants



83,2% des répondants ne rencontrent aucun professionnel du bien-être

Connaissance de la mutuelle ACTIOM

161 répondants



85,71% des répondants à la question ne connaissent pas la mutuelle ACTIOM  
(On dénombre 1 adhérent déclaré)

### CE QUE DISENT LES NABORIENS

3/4 des naboriens déclarent avoir globalement une bonne santé.

À 62,5%, les répondants regrettent le manque de spécialistes de santé.

Les principaux besoins sont tournés vers des médecins généralistes qui ne prennent pas de nouveaux patients et des ophtalmologues, des dentistes et des rhumatologues.





# PARTIE IX

**DES PISTES DE RÉFLEXION ET LES ORIENTATIONS  
ISSUES DE LA CONSULTATION**

## PISTE DE RÉFLEXION N°1

**"Poser la question de l'aménagement urbain comme un axe central des relations sociales et du mieux vivre sa ville".**

Plus de 1/5 répondant au questionnaire de l'ABS, soit 22,53% a répondu que les liens sociaux et les relations entre les habitants passaient par l'aménagement de l'espace urbain. **52,4%** considèrent que les aménagements des aires de jeux, les bancs publics et la végétalisation sont des éléments propices à occuper l'espace public et à favoriser les rencontres entre les habitants.

**19,44 %** des répondants habitent à Saint-Avold pour son cadre de vie. **37%** sont originaires de Saint-Avold et **29,9%** y résident depuis toujours.

Le sujet de l'aménagement de l'espace urbain revêt une importance toute particulière à Saint-Avold. Ainsi, la ville compte une importante population "sédentaire". Par ce terme nous entendons, les habitants qui se déplacent et/ou sortent peu de Saint-Avold.

Nous comptabilisons ainsi, les séniors qui représentent 1/3 de la population. Parmi eux, 27,2% des hommes ont plus de 60 ans contre 32% des femmes. Une étude de la population active (occupant un emploi) montre que près de 1/2 femme ne travaille pas, soit 1855 retraitées et 1930 femmes sans activité professionnelle. À ces données nous pouvons ajouter 1908 hommes privés d'emploi. Si l'on ajoute à ces profils d'habitants, les 14,9% d'enfants et adolescents de moins de 14 ans, nous constatons que près de **10 719 habitants** soit 69,54% de la population de Saint-Avold sont très présents sur la commune.

Cette présence plutôt permanente de la population sur sa zone de vie peut expliquer le niveau d'attente exprimé par les répondants pour le cadre de vie et l'aménagement urbain.

Parmi ces attentes exprimées par les participants au questionnaire de l'ABS, nous trouvons les aménagements des trottoirs qui pour beaucoup ne paraissent pas adaptés à une bonne mobilité des habitants (poussettes, fauteuils). Il serait question de certains trottoirs trop étroits, trop hauts ou en mauvais état. Les dégradations liées aux incivilités sont fortement perçues notamment par les séniors. Enfin, 65,75% des répondants considèrent que la circulation est complexe à Saint-Avold alors que 53,6% des répondants considèrent que le stationnement est "complexe".

Cette thématique ne relève pas des compétences du CCAS. Pour cette raison il conviendra que la Ville se saisisse de cette piste de réflexion afin d'intégrer les attentes exprimées par les habitants dans les futurs programmes d'aménagements urbains. Certains répondants se disent prêts à participer à la réflexion à travers des espaces de démocratie citoyenne (réunions, concertations, budget participatif ...).

## PISTE DE RÉFLEXION N°2

**Développer les actions en faveur de la transition écologique et énergétique.**

**53,6%** des répondants au questionnaire, soit 174 ménages considèrent que Saint-Avold est une ville propre.

**34,57%** des 324 répondants, posent la question du tri et plus globalement celle du recyclage des déchets au coeur des questions environnementales. Selon les répondants, les principaux axes de travail devraient porter sur la lutte contre les incivilités (déjections canines, détritiques jetés au sol, absence de tri sélectif, décharges sauvages ...). Ils souhaitent un renforcement des sanctions tout en demandant plus de communication et de points de collecte.

Plus globalement les questions environnementales et plus particulièrement, celles ayant un lien avec le développement durable ont fortement intéressé les répondants. Elles ont été renseignées par la très grande majorité des participants au questionnaire.

Près de 1 répondant sur 3 considère que le tri et le recyclage des déchets demeurent encore des sujets importants malgré ce qui a déjà été engagé au niveau de la Ville et de son EPCI.

Le recours aux mobilités douces recueille 40,74% d'avis favorables. Les répondants déclarent que les importants flux de circulation peuvent représenter un danger pour les cyclistes et qu'à l'heure actuelle il n'est pas possible de rallier les différents quartiers de la ville à partir de pistes cyclables clairement identifiées et sécurisées.

Les répondants sont très nettement favorables à une plus grande végétalisation de l'espace public (64,82%). De nombreux habitants s'interrogent sur les coupes de grands arbres réalisées ces dernières années. Les répondants posent la végétalisation de l'espace urbain au coeur de la question de la transition écologique et du mieux vivre à Saint-Avold.

Parmi les principales attentes des habitants nous relevons celles liées à une meilleure communication visant le tri sélectif, le développement des composteurs collectifs et l'implantation de containers à déchets en centre-ville. Les répondants considèrent que la Ville peut faire plus et mieux en matière de préservation environnementale. Certains habitants, parmi les plus jeunes répondants, posent le sujet des énergies renouvelables au coeur de leurs préoccupations. Ils sont favorables à la production d'une énergie verte et locale (panneaux solaires pour alimenter certains bâtiments communaux ou les écoles).

Les questions relevant du développement durable ou de l'aménagement urbain ne font pas partie des prérogatives du CCAS. Il conviendra donc de relayer les conclusions de la présente étude d'ABS auprès des services compétents de la Ville et des élus en charge de ces sujets. Parmi les sujets traités par les Naboriens, certains relèvent des compétences de la communauté d'agglomération, Saint-Avold Synergie. Ainsi, l'EPCI a en charge le tri, les encombrants, les déchetteries et le compostage.

## PISTE DE RÉFLEXION N°3

**"L'accompagnement des familles monoparentales (soutien à la parentalité, accès à l'offre de garde des jeunes enfants, prévention du risque d'isolement...).**

Il ressort du portrait de territoire réalisé à l'occasion de la présente mission d'ABS et des échanges réalisés avec les acteurs sociaux et les forces vives locales que :

- La Ville de Saint-Avold compte **8 134 femmes**, soit environ 52,76% de sa population. **7 007** femmes ont plus de 15 ans et **6 522** ont plus de 19 ans. **1 927** femmes sont des séniors de plus de 65 ans dont **1 007** ont plus de 75 ans.

- **85,55 %** des familles monoparentales de Saint-Avold sont composées de femmes seules avec enfant(s). Elles représentent **9,73%** des ménages naboriens et l'ensemble des familles monoparentales représentent **31,48%** des familles avec enfant(s).

- La Ville de Saint-Avold compte **36,22%** de femmes actives parmi la population en âge de travailler (16-64 ans), le taux de femmes inactives non-occupées s'élève à 17,94% des actives. Enfin, 1 313 femmes occupent un emploi.

Beaucoup de femmes demeurent éloignées de l'emploi et de l'autonomie financière qui en découle. Elles sont surreprésentées à Saint-Avold. À la population inactive ou au chômage nous pouvons associer de nombreuses familles monoparentales. Celles-ci intègrent principalement les rangs des ménages les plus pauvres. Ainsi en 2018, les 720 familles monoparentales de Saint-Avold se répartissaient entre les déciles 1 et 2 des niveaux de ressources locales. Plus de 1/3 étaient sous ou au niveau du seuil de la pauvreté.

Les répondants au questionnaire de l'ABS ont majoritairement exprimé une réelle méconnaissance des actions de soutien à la parentalité.

La question du mode de garde est aussi celle de l'inclusion et de l'insertion des parents éloignés du monde du travail. L'aide à la parentalité permet d'accompagner, de soutenir et de prévenir les risques d'isolement inhérents à certaines familles. Ces 2 fonctions pourront accompagner les projets déjà en cours et conduits principalement par la ville de Saint-Avold et/ou par son EPCI.

Les retours des partenaires institutionnels montrent que l'offre de garde des jeunes enfants touche très peu de familles monoparentales de Saint-Avold. Ce constat concerne aussi bien, l'offre de garde en structures d'accueil collectif que les places de garde proposées par les ASMAT du territoire.

Pour tout ce qui précède, nous invitons le CCAS et la Ville de Saint-Avold à conduire une réflexion plus aboutie concernant cette thématique centrale qui résulte de l'ABS.

Une étude incluant la participation directe des familles devrait permettre de recenser avec plus de précision le niveau et les volumes d'attente des parents et notamment des monoparents.

Parmi les points de vigilance qu'il conviendra d'étudier, nous trouvons : les gardes ponctuelles, occasionnelles, la réponse aux horaires de travail atypiques de certaines familles, les gardes sur des temps partiels, l'aide au répit des monoparents et la question d'un LAEP (lieu d'accueil enfant-parents). Tous ces points correspondent aux demandes posées par les répondants et aux conclusions que nous avons formulées suite à la rencontre des acteurs de terrain.

L'ensemble des axes de travail posés par cette piste de réflexion relèvent des compétences de la ville de Saint-Avold et de son partenaire, la CAF de la Moselle. Les compétences relevant de la petite enfance, de l'enfance et/ou de la jeunesse n'étant pas portées par l'EPCI, il appartient donc à la Ville de Saint-Avold de profiter de l'opportunité posée par la contractualisation à venir de la CTG (convention territoriale globale) avec le CAF 57 afin de proposer des pistes d'intervention adaptées aux attentes et besoins formulés par les habitants.

## PISTE DE RÉFLEXION N°4

**"Promouvoir des actions de prévention à la santé et poursuivre la réflexion sur l'offre de soins et la couverture santé à Saint-Avold".**

Les données de santé que nous avons collectées auprès des services compétents de l'assurance maladie nous indiquent que les taux des dépistages des cancers : du sein, du côlon et de l'utérus sont globalement bas en comparaison aux populations visées. Il est ici rappelé que ces dépistages sont entièrement gratuits, indolores et peuvent être réalisés hors des structures médicales ou à domicile comme pour le dépistage du cancer du colorectal.

Nous invitons le CCAS à prendre l'attache de la CPAM de la Moselle pour mieux mesurer le niveau de dépistage local de ces 3 cancers qui dépistés très tôt, peuvent être parfaitement soignés. Pour rappel la thématique de la santé n'est pas une compétence que la ville partage avec son EPCI. Le CCAS de Saint-Avold pourra se rapprocher des services compétents de l'ARS afin d'accéder aux données locales. Les actions de prévention pourront intégrer le futur CLS (Contrat local de santé).

Toujours dans cette thématique santé, notre étude indique que la Ville de Saint-Avold enregistre un taux de polymédicalisation "élevé" et à hauteur de **20,7%**. Cette donnée doit être mise en perspective avec le nombre élevé de séniors. Cette population regroupe près d'un tiers des habitants.

Enfin, nous invitons la Ville de Saint-Avold à développer une communication autour de la question de la santé publique qui vise l'antibiorésistance. Les données locales demeurent raisonnables concernant les enfants de plus de 4 ans (**21%**). Elles paraissent par contre élevées lorsque nous évoquons les enfants de moins de 3 ans (**30,8%**).

Globalement, le taux d'antibiorésistance s'élève à **33,6%** des consommateurs d'antibiotiques naboriens. Certes ce taux est légèrement inférieur à ceux relevés sur les autres échelons géographiques (département ou région) mais il demeure en évolution constante avec des risques majeurs pour la santé à moyen et long terme des patients naboriens.

Parmi les sujets principalement évoqués par les répondants au questionnaire de l'ABS nous trouvons des craintes concernant de futurs départs en retraite de certains des 17 omnipraticiens que compte la ville de Saint-Avold et la difficulté d'accès à un médecin traitant. Ainsi, 7 de ces omnipraticiens ont plus de 60 ans dont un qui a plus de 65 ans. Il est à noter que **10,1%** des naboriens n'ont pas de médecin traitant.

Nous invitons le CCAS et la Ville de Saint-Avold à poursuivre la réflexion déjà engagée par les élus et des acteurs locaux sur cette thématique de la santé. Le renouvellement du CLS permettra sans nul doute aux acteurs locaux d'échanger avec les acteurs institutionnels en charge de cette thématique (ARS, intercommunalité, Professionnels de santé ...).

## PISTE DE RÉFLEXION N°5

**"Demeurer en attention constante sur le niveau de pauvreté de certains habitants et sur un risque de paupérisation de nouvelles populations".**

Les minima sociaux représentent **3,8%** des ressources des ménages naboriens contre **2,5%** pour les mosellans et **3%** pour les habitants du Grand-est.

3 423 ménages naboriens bénéficient d'aides financières et/ou sociales. Ces ménages réunissent 7 687 habitants soit **49,87%** de la population de Saint-Avold.

Les données qui nous ont été délivrées par la CAF de la Moselle indiquent que pour **90,4%** de l'ensemble des allocataires, les aides sociales et /ou financières représentent plus de la moitié de leurs ressources. Parmi ces allocataires il est à noter que pour près de la moitié d'entre eux, soit **48,1%**, ces mêmes aides constituent la totalité de leurs ressources.

Si l'on observe les données fiscales de la population et plus particulièrement les revenus déclarés nous constatons que le taux de pauvreté par grande classes d'âges est toujours plus élevé pour les habitants de Saint-Avold que pour ceux de son EPCI ou de son département. Ainsi, ce taux est de **34%** chez les moins de 30 ans, soit près de 5 points au dessus de la donnée départementale.

L'ensemble des classes d'âges regroupant la population des actifs est fortement impactée par des taux de pauvreté élevé et au-dessus des scores enregistrés sur les autres territoires. Il en va des 30/39 ans dont plus d'un quart, soit **28%** sont au seuil de pauvreté. Ce taux est de **25%** pour les 40/49 ans. Certes ces taux baissent à compter de 50 ans et + mais ils demeurent bien au dessus des données départementales ou de celles de la CA Saint-Avold Synergie.

À titre indicatif, nous pouvons souligner le niveau de pauvreté des séniors. Ainsi, **13%** des 60-74 ans sont pauvres à Saint-Avold et **12%** des 75 ans et + sont eux aussi à un niveau de pauvreté élevé. Ces taux sont supérieurs de près de 3 points, à ceux relevés sur l'EPCI ou à l'échelon départemental

**51,86%** des répondants au questionnaire déclarent ressentir de réelles difficultés financières. Parmi ces mêmes répondants, **41,35%** déclarent réduire en premier les dépenses liées aux loisirs (pour eux et leurs enfants). **34,56%** réduisent les déplacements et avec les récentes et constantes augmentations des prix des carburants ce pourcentage devrait toucher plus de naboriens de la classe moyenne (la voiture représente le premier moyen de locomotion). **53,9%** des répondants disent ne pas prendre soin d'eux par manque de moyens financiers et **14,5%** admettent renoncer aux dépenses liées à la santé.

**37,5%** des répondants affirment rencontrer des difficultés d'ordre administratif. Pour **33%** ces difficultés résultent d'une mauvaise compréhension des procédures ou d'un manque de maîtrise de la langue française. **35%** déclarent ne pas parvenir à renseigner les documents et **61%** considèrent que les organismes (administrations...) ne réalisent pas assez de permanences à Saint-Avold.

Il est à noter que **86,84%** des répondants au questionnaire, considèrent que la Ville de Saint-Avold n'est pas assez solidaire en direction de sa population. Les scores les plus élevés marquant le manque de solidarité ressenti par les répondants, visent les populations porteuse de handicap (**61,43%**) et les ménages les plus démunis (**50%**).

Le CCAS de Saint-Avold pourra engager une nouvelle réflexion avec ses partenaires au premier rang desquels nous trouvons les services sociaux du département de la Moselle, afin de réfléchir aux moyens et aux actions les plus adaptées pour aider les plus pauvres parmi la population locale. Parmi les sujets qui pourront être traités localement, nous trouvons ceux liés au coût de l'énergie (énergis), de la restauration scolaire qui est désignée comme trop coûteuse pour les foyers les plus modestes et des accès aux loisirs pour les habitants les plus pauvres.

## PISTE DE RÉFLEXION N°6

**"Conduire une réflexion autour des nouveaux modes d'hébergement en faveur des séniors "autonomes" .**

Globalement, les répondants reconnaissent que la ville est solidaire vis à vis de ses aînés . Les séniors arrivent en première position sur l'échelle de la solidarité locale avec **68,75%** de ressenti positif. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont **71,6%** à considérer que la municipalité devrait conduire de nouvelles réflexion en direction de nouvelles alternative au logement des séniors autonomes.

Pour rappel, toutes les grandes tranches d'âges de la population ont répondu au questionnaire et sur les sujets traitant des séniors, les réponses n'émanent pas que des habitants les plus âgés et/ou concernés par les questions posées. Ainsi, de nombreux répondants de moins de 40 ans se sont dits en faveur de nouveaux logements pour les séniors.

Parmi les propositions formulées par les répondants nous trouvons des suggestions allant en direction des résidences autonomie et/ou séniors. Les travaux conduits en commissions et le diagnostic de territoire réalisé par le cabinet DUNAMIS montrent que ces logements pour séniors autonomes sont quasiment inexistant de l'offre actuelle.

Enfin il est important de souligner que les logements pour les séniors autonomes ont des superficies moyennes constatées de 30 à 35 m2 pour une personne seule et 50 à 55 m2 pour un couple. Lorsqu'on réalise un focus sur l'ensemble des logements naboriens nous comprenons que les habitations de type F2 ne représentent que **11,6%** du parc immobilier et les studios, à peine **3,7%**.

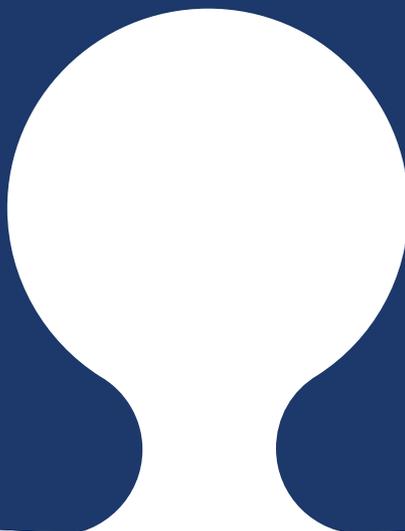
La question du logement des séniors peut interroger car elle croise deux problématiques qui ont été largement relayées lors des commissions thématiques qui ont permis au cabinet DUNAMIS de rencontrer les acteurs locaux. Ainsi, le prix de l'immobilier a fortement baissé à Saint-Avold sous l'effet d'une forte offre et d'un écroulement de la demande. Les séniors peuvent ainsi rencontrer de réelles difficultés à vendre les logement de toute une vie dans l'esprit d'aspirer à résider dans des logements de plus petites tailles et mieux adaptés à leurs nouveaux besoins (accessibilité, entretien , services...). La seconde problématique réside dans la composition du parc immobilier naborien. Ainsi, 61% du parc regroupe des logements de grande taille (4 pièces et +). La rareté des T1 et des T2 ne permet pas le relogement des séniors.

À titre indicatif, le nombre de logements vacants n'a cessé de progresser entre 1968 et 2019. Ainsi, nous constatons une progression de +57,96% du nombre de logements vacants sur cette même période.

Pour tout ce qui précède, il conviendrait que le CCAS et la Ville de Saint-Avold conduisent une analyse plus approfondie de l'offre et de la demande pour des services et plus particulièrement en direction de l'habitat des séniors les plus autonomes. Près d'un tiers des habitants ont plus de 60 ans (**29,8%**) et la Ville compte 21,9% d'habitants compris entre 45 et 59 ans.

# DUNAMIS Conseil

Ingénierie sociale • Analyse des besoins sociaux • Évaluations • Audits



Expertise AFNOR N° 14084099  
Habilitation HAS N° H2015-03-1671  
Agrément formation N° 41540332954  
Habilitation IPRP N° 32/2019  
Certifié QUALIOPI-DataDock



[dunamis.conseil](https://www.facebook.com/dunamis.conseil)



[dunamis.conseil](https://www.linkedin.com/company/dunamis-conseil)



[dunamis-conseil.fr](https://www.dunamis-conseil.fr)